

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 24

5 janvier 2016

SOMMAIRE

B2B Management & Consulting	1146	Juranmax S.A.	1140
Boone	1145	Michelman International Sàrl	1142
Food & Beverage Investments Company (FIBC)	1137	Odyssey GP	1151
FS TM II S.à r.l.	1138	Pasing I S.à r.l.	1138
Fund-X S.A.	1144	Reba Investment Opportunities S.C.A. - SI-CAR	1138
Generali Europe Income Holding S.A.	1106	R. et P. S.A.	1138
Girafon Private S.A. SPF	1139	Rocco Luxembourg S.à r.l.	1139
GLK s.à r.l.	1139	Transactive Management S.A.	1152
Goplan Services	1140	UGL Partners S.à r.l.	1152
Groupe Acticall	1139	Valfrais-Lux S.A.	1152
Groupe Acticall	1140	Voltage	1152
GSO Aiguilles des Grands Montets (Luxembourg) S.à r.l.	1140	WACIM Finance S.A.	1152
HABA Société Immobilière S.A.	1151	XS Trading Sàrl	1152
Harilux S.à r.l.	1151	Xylem Luxembourg S.à.r.l.	1145
Harley International S.A. - SPF	1151	Yieldinvest SPF, S.A.	1145
Immotras S.A.	1151	Yoffi Invest S.A. SPF	1145
Isobel Holding S.à r.l.	1151	Yous Real Estate Group S.A.	1145
		Zaphyre S.A.	1146

Generali Europe Income Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 148.430.

In the year two thousand and fifteen, on the ninth day of October.

Before the undersigned, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Generali Europe Income Holding S.A (the "Company"), a public limited liability company (société anonyme), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) ("RCS") under number B 148430, incorporated on September 25th, 2009 by a deed of the undersigned notary, and whose articles of association (the "Articles") were published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2066, page 99149 on October 21st, 2009. The Articles have been amended for the last time on December 16th, 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 613, page 29418 on March 8th, 2012.

The meeting is opened at 11:00, by Mr Guy DECKER, private employee, with professional address in Luxembourg, being in the chair (the "Chairman").

The Chairman appointed as secretary, Mrs Ingrid LAFOND, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer, Mr Philippe BRAUSCH, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman requested the notary to act that:

I. The name of the shareholders present at the Meeting or represented at the Meeting by proxies (together the "Appearing Shareholders") and the number of shares held by them are indicated on the attendance list. This list and the proxies, after having been signed "ne varietur" by the Appearing Shareholders present or represented at the Meeting, the Chairman, the scrutineer, the secretary and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II. This attendance list shows that the Appearing Shareholders holding 6,494,306 class A shares of the Company representing 100% of the share capital of the Company, are present or represented at the present extraordinary general meeting. All the Appearing Shareholders have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the Meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The Meeting is therefore properly constituted and can validly consider all items of the agenda.

III. The agenda is the following:

Agenda

- 1) Acknowledgement of the resignation of Mrs. Federica SALVINI from her mandate as Director of the Company.
- 2) Ratification and confirmation of the cooptation of Mr. Raphaël JACQUET as new Director of the Company in replacement of Mrs. Federica SALVINI.
- 3) Appointment of Mr. Davy GOMES as new Director of the Company with immediate effect and until the next annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2016.
- 4) Conversion of all class A shares into ordinary shares.
- 5) Amendment of the Company's articles of association in order to remove all references to classes of shares in the Company's share capital.
- 6) Increase of the amount of the authorised share capital from five hundred million Euro (EUR 500,000,000.-) to one billion Euro (EUR 1,000,000,000.-).
- 7) Amendment of article 5.2 of the Company's articles of association in order to reflect the new amount of authorised share capital.
- 8) Full restatement of the articles of association of the Company.
- 9) Miscellaneous.

IV. After due and careful deliberation, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Appearing Shareholders resolve to acknowledge the resignation of Mrs. Federica SALVINI and give her full discharge for her mandate as Director of the Company, up to this day.

Second resolution

The Appearing Shareholders resolve to ratify and confirm the cooptation of Mr. Raphaël JACQUET, [born on June 21st, 1977 in Madrid (Spain), having his professional address at F-75009 Paris (France), 2, rue Pillet-Will, as new Director

of the Company in replacement of Mrs. Federica SALVINI until the next annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2016.

Third resolution

The Appearing Shareholders resolve to appoint Mr. Davy GOMES, born on July 22nd, 1973 in Aubervilliers (France), having his professional address at F-75009 Paris (France), 2, rue Pillet-Will, as new Director of the Company with immediate effect and until the next annual general meeting of the shareholders of the Company to be held in 2016.

Fourth resolution

The Appearing Shareholders resolve to convert the six million four hundred ninety-four thousand three hundred and six (6,494,306) class A shares into six million four hundred ninety-four thousand three hundred and six (6,494,306) ordinary shares.

Fifth resolution

The Appearing Shareholders resolve to amend the Company's articles of association in order to remove all references to classes of shares in the Company's share capital.

Sixth resolution

The Appearing Shareholders resolve to increase the amount of the authorised share capital by an amount of five hundred million Euro (EUR 500,000,000.-) to bring it from its current amount of five hundred million Euro (EUR 500,000,000.-) to the amount of one billion Euro (EUR 1,000,000,000.-).

After having taken notice and read the report of the board of directors established according to article 32-3 (5) of the law dated August 10th, 1915 as amended, the Appearing Shareholders resolve to approve the said report.

The report, after having been signed "ne varietur" by the Appearing Shareholders and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, in order to be submitted with it to the formalities of the registration.

Seventh resolution

The Appearing Shareholders resolve to amend article 5.2 of the Company's articles of association in order to reflect the new amount of authorised share capital, which shall henceforth read as follows:

5.2. The Company shall have an authorised share capital of one billion EURO (EUR 1,000,000,000.-) being the amount by which the Board of Directors is able to increase the issued share capital.

Eight resolution

The Appearing Shareholders resolve to fully amend and restate the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

"Preliminary title - Definitions

"1915 Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as the same may be amended from time to time;

"2013 Law" means the Luxembourg law of 12 July 2013 on alternative investment fund managers;

"Affiliate" when used with reference to a specified person, means any person that directly or indirectly through one or more intermediaries' controls or is controlled by or is under common control with the specified person. For the purposes of this definition, a person will be deemed to control an entity of which it is the holder of more than fifty per cent (50%) of the outstanding voting securities or if it performs the discretionary management of such entity.

"AIFM" means an alternative investment fund manager as this term is construed in the 2013 Law and in the 2011/61/EU Directive on alternative investment fund managers as well as, when the context requires, its implementation laws and regulations.

"AIFM Directive" means the 2011/61/EU Directive on alternative investment fund managers as well as, when the context requires, its implementation laws and regulations;

"Articles of Incorporation" means these articles of incorporation, as supplemented and/or amended from time to time;

"Austrian Insurance Company" means an Austrian insurance company, Austrian Pensionskasse or Austrian pension fund and any entity subject to the investment restrictions of the Austrian Insurance Supervisory Act;

"Austrian Insurance Supervisory Act" means the Austrian Insurance Supervisory Act (Versicherungsaufsichtsgesetz) as amended from time to time;

"Board of Directors" means the duly constituted board of Directors of the Company;

"Business Day" means any day other than a Saturday, Sunday or a day on which commercial banks located in the Grand Duchy of Luxembourg are required or authorized to close;

"Company" means Generali Europe Income Holding S.A., a Luxembourg public limited company (société anonyme) governed by the 1915 Law;

"Deed of Adherence" means a deed executed by a transferee acquiring Shares from an Investor;

"Defaulting Investor" means an Investor or Shareholder declared as such in accordance with Article 8.2.5 of the Articles of Incorporation;

"Director" means any member of the Board of Directors;

"Equalisation Premium" has the meaning ascribed to it in any Investment and Shareholders Agreement;

"EUR" means the currency of the member states of the European Union that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community (signed in Rome on 25 March 1957) as amended by the Treaty on European Union (signed in Maastricht on 7 February 1992) and Eurozone means said member states;

"Funded Commitment" means, in respect of a Shareholder, the aggregate amount of: (a) capital, including share premium, contributed for the issuance of Shares and (b) the principal amount of Investor Loans funded; "Generali Group" means Assicurazioni Generali S.p.A. and each of its Affiliates;

"German Insurance Company" means a German insurance company, German Pensionskasse or German pension fund (including a German Pensions fonds or German Versorgungswerk) and any entity subject to the investment restrictions of the German Insurance Supervisory Act;

"German Insurance Supervisory Act" means the German Insurance Supervisory Act (Versicherungsaufsichtsgesetz) as amended from time to time;

"Initial Closing Date" has the meaning ascribed to it in any Investment and Shareholders Agreement;

"Initial Subscription Price" means in respect of a Share, its nominal value (i.e. one EUR (EUR 1.-)) together with the corresponding Share Premium;

"Investment and Shareholders Agreement" means the applicable investment and shareholders agreement entered into between the shareholders in the Company as amended from time to time;

"Investment Manager" means Generali Investments Luxembourg S.A., duly authorized as an AIFM, and which has been duly appointed as the Company's AIFM, as well as any other AIFM that the Company may appoint in replacement of the original Investment Manager.

"Investor" means any Shareholder (which must, for the avoidance of doubt, be a Qualified Investor and member of the Generali Group);

"Investor Commitment" means the aggregate amount of capital which represents the aggregate of the amount committed to be paid on Shares and on Investor Loans as per any Investment and Shareholders Agreement;

"Investor Loans" means any loan that may granted from time to time by the Investors to the Company as per any Investment and Shareholders Agreement;

"Liquid Assets" means investments denominated in Euros and other currencies in (i) bank deposits and money market instruments, (ii) shares or units of investment funds investing exclusively in assets referred to in (i), and (iii) bonds paying interest at a fixed interest rate;

"Memorial" means the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations, which is the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg;

"NAV or Net Asset Value" means the net asset value per Share, as determined in accordance with the Articles of Incorporation; Manager;

"Qualified Investor" means a professional investor within the meaning of the AIFM Directive who is a person of good reputation and satisfying integrity and creditworthiness, and which has the necessary knowledge, experience and means to understand the risks inherent to transactions based on shares, loans and other financial instruments. A person shall be deemed to be a Qualified Investor if it or the entity controlling more than fifty per cent (50%) of its share capital is an institutional investor (including, without limitation, insurance companies, pension funds and public bodies). A person shall be deemed not to be a Qualified Investor if such person or the entity controlling more than fifty per cent (50%) of its share capital is a national of a non-cooperative country or territory (NCCTs) listed by the Financial Action Task Force on Money Laundering (FATF or GAFI), as such list is amended from time to time;

"Real Estate Assets" means:

- property consisting of land and buildings;
- property related long-term interests such as surface ownership, lease-hold and options on real estate investments; and
- any other meaning as usually given to the term by any applicable laws and regulations from time to time;

"Real Estate Company" means any listed or unlisted company, partnership or other entity established for the purpose of either directly acquiring, developing, redeveloping, managing, letting and selling Real Estate Assets or, directly or indirectly, holding shares or interests in one or several companies, partnerships or other entities which in turn are established for the purpose of acquiring, developing, redeveloping, managing, letting and selling Real Estate Assets;

"Real Estate Investment" means any Real Estate Company;

"Share" means a redeemable share issued pursuant to these Articles of Incorporation;

"Share Premium" means the amounts of premium paid in, if any, by Shareholders upon capital increases, such amounts being at the disposal of the Company;

"Shareholder" means the registered holder of a Share;

"Subscription Period" means the period starting on the Initial Closing Date and ending eighteen (18) months later and during which Shares are offered at the Initial Subscription Price (increased, as the case may be, by an Equalisation Premium);

"Uncalled Commitment" means, in respect of a Shareholder, its Investor Commitment less its Funded Commitment for the time being;

"U.S. Person" has the meaning prescribed in Regulation S under the United States Securities act;

"Valuation Date" means the last Business Day of each fiscal year or any other Business Day as the Investment Manager (as this term is defined in any Investment and Shareholders Agreement) may decide in its own discretion on which the NAV is determined in accordance with these Articles of Incorporation and applicable laws and regulations;

ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration

1. Form and name.

1.1 There is formed a public limited liability company (société anonyme) under the name of "Generali Europe Income Holding S.A." which will be governed by the 1915 Law and these Articles of Incorporation.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amending the Articles of Incorporation.

2.3 The Board of Directors is authorized to change the address of the Company within the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the Company's registered office or means of communications between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until such time when circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will, notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company under the 1915 Law. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 Branches, subsidiaries or other offices of the Company may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Board of Directors.

3. Object.

3.1 The Company's sole object is to acquire and hold participations in (i) Luxembourg or foreign entities the object of which is to acquire directly or through other entities Real Estate Assets and/or (ii) entities which are not affiliated with the Generali Group and to exercise directly or indirectly rights, remedies and claims with respect to such participations. The Company may engage in any lawful business, or activity incidental to the foregoing business object, including, without limitation, borrowing money from its shareholders. The Company shall possess and may exercise all the powers and privileges granted by the 1915 Law together with any powers incidental thereto, so far as such powers and privileges are necessary or convenient to the conduct, promotion or attainment of the business purpose of the Company.

3.2 The Company will not incur any leverage other than (i) loans granted to the Company by its shareholders and/or (ii) short term borrowings of up to 10% of the net asset value of the Company.

4. Duration.

4.1 The Company shall exist for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital

5. Share capital - Authorised share capital.

5.1 The Company has an issued share capital of six million four hundred and ninety-four thousand three hundred and six Euros (EUR 6,494,306.-) divided into six million four hundred and ninety-four thousand three hundred and six (6,494,306) fully paid up Shares of a par value of one Euro (EUR 1.-) per Share. These shares be redeemable in accordance with the provisions of article 49-8 of the law on commercial companies and these Articles of Incorporation.

5.2 The Company shall have an authorised share capital of one billion EURO (EUR 1,000,000,000.-) being the amount by which the Board of Directors is able to increase the issued share capital.

5.3 The authorised and the subscribed share capital of the Company may be further increased or decreased by resolutions of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for amending the Articles of Incorporation.

5.4 Within the limits of the authorised share capital set out under Article 5.2, the share capital may be increased, in whole or in part, from time to time, at the initiative and in the sole discretion of the Board of Directors, with or without a Share Premium, in accordance with the terms and conditions set out below, by creating and issuing new Shares, it being understood that:

5.4.1 The authorisation given to the Board of Directors regarding the authorised share capital will expire five (5) years after the date of publication of these Articles of Incorporation, but that at the end of or before the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of the general meeting of Shareholders.

5.4.2 The Shares shall be registered Shares only and shall be numbered consecutively from one (1) upwards.

5.4.3 The Board of Directors is authorised to do all things necessary to amend the Articles of Incorporation in order to record an increase or a decrease of share capital when acting pursuant to Article 5.2; the Board of Directors is empowered to take or authorise the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with applicable laws and regulations. Furthermore, the Board of Directors may delegate to any duly authorised Director or officer of the Company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

5.4.4 Shares may be issued by the Board of Directors, within the limits of the authorised share capital set out under Article 5.2, with or without Share Premium and paid up by contribution in cash, in kind or by incorporation of claims or in any other way to be determined by the Board of Directors.

5.4.5 The rights attached to the new Shares issued pursuant to a capital increase, whether or not on the basis of the authorised share capital referred to under this Article 5, will be the same as those attached to the Shares already issued before such capital increase.

5.5 Subject to the provisions of Article 10, the Board of Directors is specially authorised to define the condition of the redemption and the modalities of the financial rights attached to the new Shares under issuance as defined under Article 29.

5.6 Upon cash increase of the share capital of the Company by the Board of Directors within the limits of the authorised share capital, the amount of the authorised capital specified in Article 5.2 shall be deemed to be decreased by an amount corresponding to such capital increase. Therefore the amounts specified in Article 5.2 will be amended accordingly pursuant to the notarial deed enacting the increase of share capital under this Article 5.

Chapter III. - Issue, Transfer and redemption of shares

6. Shares.

6.1 Each Share will confer upon the holder thereof the right to the profit and loss obtained from the activities of the Company as set out in these Articles of Incorporation and any shareholders' agreement.

6.2 The financial rights and conditions attached to the Shares will be further detailed in Article 29.

7. Form of shares.

7.1 The Shares shall be in registered form only.

7.2 All issued registered Shares shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated to this effect by the Company, and such register shall contain the name of each owner of the registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered Shares held by him and the amount paid up on each Share.

7.3 The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders evidences his right of ownership on such registered Shares. The Company shall normally not issue certificates for such inscription, but each Shareholder may request to receive a written confirmation of his shareholding.

7.4 Any transfer of registered Shares shall be made by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act on their behalf. Subject to the provisions of Article 9, any transfer of registered Shares shall be entered into the register of Shareholders; such inscription shall be signed by any Director or any officer of the Company or by any other person duly authorized thereto by the Board of Directors.

7.5 Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders.

7.6 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company will make a note to this effect in the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be entered into the register by the Company from time to time, until another address is provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

7.7 The Company recognises only one (1) owner per Share. If one or more Share(s) are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint a sole attorney to represent such shareholding in dealings with the Company. The failure to appoint such attorney shall result in a suspension of all rights attached to such Share(s). Moreover, in the case of joint Shareholders, the Company reserves the right to pay any redemption proceeds, distributions or other payments to the first registered holder only, whom the Company may consider to be the representative of all joint holders, or to all joint Shareholders together, at its absolute discretion.

7.8 The Company may decide to issue fractional Shares up to three decimal points. Such fractional Shares shall not be entitled to vote.

8. Issue of shares.

8.1 Subscription matters.

8.1.1 The Board of Directors may impose conditions on the issue of Shares (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board of Directors may determine to be appropriate) and may fix a minimum subscription amount.

8.1.2 The Board of Directors, in its absolute discretion and without liability, has the right to accept or reject, in whole or in part, any subscription for Shares and suspend or limit their sale to individuals or corporate bodies in particular countries or areas, for specific periods or permanently and may require any subscriber to provide it with any information that it may consider necessary for the purpose of deciding whether or not such person is eligible to subscribe for Shares.

8.1.3 The Board of Directors may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued and/or on the number of Shareholders. As a result, any transfer of Shares or Uncalled Commitments which would result in such number being exceeded, either as an immediate or future consequence, is not permitted.

8.1.4 During the Subscription Period, Shares will be offered at the Initial Subscription Price per Share increased, as the case may be, by an Equalisation Premium.

8.1.5 Following the Subscription Period, the Subscription Price of new Shares shall be the Net Asset Value per Share at issuance.

8.1.6 No Shares will be issued during any period when the calculation of the Net Asset Value per Share is suspended pursuant to the provisions of Article 12.

8.2 Payment of Shares.

8.2.1 The Company will not issue any Shares which are not fully paid-up.

8.2.2 The Board of Directors may delegate to any duly authorised Director, manager, officer or to any other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new Shares to be issued and to deliver them.

8.2.3 The Board of Directors shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of new Shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the Board of Directors, the above power of attorney, the subscription and the paying up of the new Shares.

8.2.4 The Board of Directors may, in addition to subscription against payment in cash, accept, from time to time and in its sole discretion, subscriptions for Shares in consideration of a contribution in kind of assets, which could be acquired by the Company. Any such contribution in kind will be valued in a report by an auditor qualifying as a "réviseur d'entreprises agréé" drawn up in accordance with the requirements of Luxembourg law, the costs of such report to be borne by the relevant incoming Investor.

8.2.5 The failure of an Investor to make, within a specified period of time determined by the Board of Directors, any required contributions or certain other payments, in accordance with the terms of its Commitment, entitles the Company to declare the relevant Investor a Defaulting Investor, which can result in the penalties determined by the Board of Directors, unless such penalties are waived by the Board of Directors in its discretion.

9. Transfer of shares.

9.1 In case of a transfer to a new Shareholder, the transfer shall be completed in accordance with this Article 9. Any transfer of Shares shall be notified to the Company in compliance with 1915 Law.

9.2 Subject to Article 9.4, no sale, assignment, transfer, exchange, pledge, encumbrance or other disposition or grant of any participation (the "Disposal") of all or any part of any Shares in the Company, whether voluntary or involuntary shall be valid or effective without the prior written consent of the Board of Directors, which consent may be given or may be withheld (in the Board of Directors' sole and absolute discretion) for any reason whatsoever or without assigning any reason thereto. Notwithstanding the foregoing, and subject to Article 9.4, the Board of Directors will not unreasonably withhold its consent to such a transfer provided that the Board of Directors is satisfied that the proposed transferee is not a Prohibited Person, is not located in a country listed by the GAFI and that such Disposal would not (without limitation):

- (a) cause the Company to be terminated;
- (b) breach any term of any Investment and Shareholders Agreement;
- (c) result in adverse tax regulatory consequences to the Company or the Shareholders;
- (d) result in a violation of law by the Company or any of the Shareholders;
- (e) result in the proposed being unable to meet its obligations hereunder in respect of Commitments; or
- (f) bring the Company or any of the Shareholders into disrepute.

9.3 No transfer of Shares will become effective unless and until the transferee agrees in writing to fully and completely assume any outstanding obligations of the transferor in relation to the transferred Shares (and the related Uncalled Commitment) under the relevant Investment and Shareholders Agreement and agrees in writing to be bound by the terms of the Articles of Incorporation, whereupon the transferor shall be released from (and shall bear no further liability for) such liabilities and obligations.

9.4 To the extent that, and as long as, Shares are part of a German Insurance Company's or Austrian Insurance Company's "premium reserve" ("Sicherungsvermögen" as defined in Sec. 66 of the German Insurance Supervisory Act, "Versicherungstechnische Rückstellungen" as defined in Sec. 77 of the Austrian Insurance Supervisory Act), and such German Insurance Company is either in accordance with Sec. 70 of the German Insurance Supervisory Act (for Austrian Insurance Company refer to Sec. 22 of the Austrian Insurance Supervisory Act) under the legal obligation to appoint a trustee ("Treuhänder") or has itself subjected to such obligation on a voluntary basis, Shares (together with related Commitments) shall not be disposed of without the prior written consent of the relevant Shareholder's trustee or by the relevant Shareholder's trustee's authorised deputy. However, Shares that are directly or indirectly held by a German Insurance Company or by an Austrian Insurance Company and that are part of their premium reserve or "other restricted assets" ("Sonstiges gebundenes Vermögen" as defined in Sec. 54 paragraph 1 or Sec. 115 of the German Insurance Supervisory Act, "Sonstiges gebundenes Vermögen" as defined in Sec. 77 and 78 of the Austrian Insurance Supervisory Act) are freely transferable to other Investors (except for Prohibited Persons) which are institutional investors or financing intermediaries, including, among others, insurance companies, social insurance institutions, pension funds, investment funds, foundations and credit institutions (provided that any such transferee has sufficient funds to satisfy the obligations that arise from the transfer of an interest) and other potential investors may be accepted provided they are sufficiently financially sound (investment grade rating) or provide adequate security and such transfer does not require the approval of the other Shareholders or the Board of Directors. Upon the transfer of a Share that is directly or indirectly held by a Shareholder that is a German Insurance Company or Austrian Insurance Company, the transferee shall accept and become solely liable for all liabilities and obligations relating to such Share and the transferor shall be released from (and shall have no further liability for) such liabilities and obligations. Once the transferor has transferred its Shares, such transferor shall have no further liability in relation to the Shares and Commitments it has transferred.

9.5 Without prejudice to Article 9.4, Shares and Uncalled Commitments are transferable subject to the Company prior consent in the following cases:

- if the Company considers that the transfer would violate any applicable law, regulation or any term of the Articles of Incorporation. The Company may also request the transferor and transferee to provide the Company with a legal opinion to that effect;
- if the potential transferee is not a Qualified Investor; and
- if the potential transferee is not a member of the Generali Group.

In the above-mentioned situations, any Shareholder wishing to transfer all or part of its Shares shall notify the Board of Directors to receive its consent to the transfer by giving not less than 30 days' prior written notice and shall furnish such information in relation to the proposed transfer and the proposed assignee or transferee as may be required by the Board of Directors provided that no such assignee or transferee of the Shares shall become a Shareholder without the written consent of the Board of Directors, which may be given or withheld (in the Board of Directors' sole and absolute discretion) for any reason whatsoever or without assigning any reason thereto. The transferor shall bear all fees, taxes, duties, charges, imposts, costs and expenses arising in connection with any such proposed transfer, including (without limitation) legal fees arising in relation thereto.

9.6 Notwithstanding this Article 9, any Disposal of shares, stock, units, or other interest in a Shareholder or a holding company of a Shareholder which is listed on a stock exchange or on a market for dealing in securities or on any automated quotation system shall not be deemed to be a Disposal and accordingly the provisions of this Article 9 shall not apply.

9.7 Right of first offer

In addition to the conditions set out under Articles 9.2, 9.3 and 9.4, any transfer of Share and Uncalled Commitment shall be subject to the following rules:

9.7.1 An Investor (the "Selling Shareholder") wishing to sell all or part of its Shares (the "Offered Shares") must give notice of such an intent (the "Transfer Notice") to the Company setting out the details of the Offered Shares and a price, which must be in cash only, per Share it wishes to receive (the "Share Price"). The Company shall, within five (5) Business Days of receipt of such Transfer Notice, offer the Offered Shares to the other Shareholders in proportion to their respective amounts of Investor Commitment. The Offered Shares shall be offered at the Share Price and on the same terms and conditions provided for in the Transfer Notice (the "Agreed Terms") and the offer shall be open for acceptance for a period twenty (20) Business Days following the date on which the Investors are served the Transfer Notice by the Company ("Offer Closing"). In the absence of any acceptance of the offer prior to the Offer Closing, the Shareholders shall be deemed to have refused such offer.

9.7.2 On accepting an offer, each Shareholder (other than the Selling Shareholder) shall notify the Company of the number of Offered Shares in respect of which it accepts such offer and, if not all of the other Shareholders (other than the Selling Shareholder) accept the offer, the number of further Offered Shares that the Shareholder would be willing to purchase.

9.7.3 If the first notifications received by the Company show that the Shareholders (other than the Selling Shareholder) have not accepted to acquire all the Offered Shares, the Company shall inform the Shareholders of the number of Offered Shares accepted by each Shareholder and the number of remaining Offered Shares, within three (3) Business Days after receiving the last notification or, if later, after the Offer Closing, as the case may be. Each Shareholder shall then notify

the Company of the number of additional Offered Shares which it agrees to purchase within three (3) Business Days following receipt of the above-mentioned notice from the Company.

9.7.4 If not all of the Shareholders accept the offer, the Offered Shares shall be sold to those Shareholders which have agreed to purchase further Offered Shares pursuant to Article 9.7.2 in proportion to their respective Investor Commitment, if not otherwise agreed among them. If the number of Offered Shares they have accepted to purchase exceeds the total number of Offered Shares, Offered Shares shall be apportioned between the Shareholders pro rata their respective Investor Commitments and within the limit of their acceptances of the offer. If only one Shareholder accepts the offer, all of the Offered Shares may be sold to such Shareholder.

9.7.5 The Company shall, no later than the Offer Closing, notify the Selling Shareholder if the other Shareholders have agreed to purchase the Offered Shares. The Selling Shareholder shall sell the Offered Shares to the other Shareholders accordingly.

9.7.6 If the right of first offer is duly exercised in respect of all the Offered Shares, the Selling Shareholder irrevocably undertakes to (i) sell to the other Shareholders, on the Agreed Terms, the Offered Shares within two (2) months of the date of the initial Transfer Notice and (ii) execute any document enabling the sale to be valid and enforceable against the Company and third parties.

9.7.7 If the other Shareholders decide not to purchase the totality of the Offered Shares, the Selling Shareholder may freely sell all of the Offered Shares to a bona fide arms-length third party, provided that (i) such sale is completed within ninety (90) Business Days of the Offer Closing or, in the case of a Selling Shareholder that is a German Insurance Company, within two (2) months of the date of the initial Transfer Notice and (ii) the sale is executed on the Agreed Terms, subject to the adherence of the third party to the Investment and Shareholders Agreement. The Selling Shareholder shall provide to the Company the draft sale and purchase agreement that it is to conclude with the purchaser in order to enable the Company to ensure that the above conditions are met.

9.7.8 In the event the Selling Shareholder contemplates to sell the Offered Shares to a bona fide third party (which must, for the avoidance of doubt, be a member of the Generali Group, and subject always to the Company's consent) under terms and conditions that are different from the Agreed Terms, it shall notify the offer of such third party (the "Third Party Offer") to the Company, who shall in turn notify such Third Party Offer to the other Shareholders within three (3) Business Days from its receipt. The Shareholders shall then be entitled to decide to purchase the Offered Shares under the terms and conditions of the Third Party Offer by notifying their decision in this respect to the Company within ten (10) Business Days following the receipt of the Third Party Offer. Each Shareholder shall notify the Company of the number of Offered Shares they intend to purchase.

9.7.9 In the event the Shareholders decide to purchase all the Offered Shares, the Selling Shareholder shall sell all the Offered Shares to the Shareholders; the provisions of Articles 9.7.4 and 9.7.5 above being applied mutadis mutandis to the allocation of the Offered Shares amongst the Shareholders. The Offered Shares shall be acquired by the other Shareholders within one (1) month of the end of the above-mentioned period of ten (10) Business Days or, in the case of a Selling Shareholder that is a German Insurance Company, within two (2) months of the date of the initial Transfer Notice.

9.7.10 In the event all the Offered Shares are not acquired by the Shareholders, the Selling Shareholder shall be free to sell all the Offered Shares to the third party.

9.7.11 The Offered Shares shall be acquired by the Shareholders or the third party, as the case may be, within one (1) month of the end of the above-mentioned period of ten (10) Business Days or, in the case of a Selling Shareholder that is a German Insurance Company, within two (2) months of the date of the initial Transfer Notice.

9.7.12 The Shareholders or the third party who acquires the Shares, whether in accordance with this Article 9 or otherwise in accordance with Investment and Shareholders Agreement, from the Selling Shareholder shall acquire the latter's Investor Loans in the same proportion that the acquired Shares bears to all of the Offered Shares. The Investors shall not assign the Investor Loans except if the assignee purchases the Shares of the assignor in accordance with Articles 9.7.1 to 9.7.5 above.

9.7.13 The purchasers of such Shares shall be bound, in proportion to the number of Shares acquired, to pay all Uncalled Commitments of the Selling Shareholder as of the date of completion of the acquisition of such Shares (and the seller shall, to that extent, be relieved of its obligations).

10. Redemption of shares.

10.1 Redemption right.

10.1.1 Shareholders do not have the right to request the redemption of all or part of their Shares by the Company, except in case provided by the Investment and Shareholders Agreement.

10.1.2 The Company may redeem its own shares within the limits set by the 1915 Law notably with the provisions of article 49-8 and by these Articles of Incorporation.

10.1.3 The redeemed Shares shall be cancelled and the share capital of the Company shall be decreased accordingly.

10.2 Compulsory Redemption Possibilities

10.2.1 Shares may be compulsorily redeemed whenever the Board of Directors considers this to be in the best interest of the Company, subject to the terms and conditions the Board of Directors will determine and within the limits set forth by law and these Articles of Incorporation. In particular, Shares may be redeemed at the option of the Board of Directors, on a pro rata basis among existing Shareholders.

10.2.2 Shares compulsorily redeemed shall be redeemed at their Net Asset Value calculated on the date specified in the relevant compulsory redemption notice sent by the Board of Directors to the Shareholders.

10.2.3 Payment of the Net Asset Value will be made to Shareholders no later than thirty (30) Business Days from the date on which the compulsory redemption has occurred unless legal constraints, such as foreign exchange controls or restrictions on capital movements, or other circumstances beyond the control of the Board of Directors make it impossible or impracticable to transfer the redemption proceeds to the country in which said redemption proceeds were to be transferred. However, the Board of Directors reserves the right to postpone the payment of the redemption proceeds for an additional sixty (60) Business Days.

10.2.4 The Board of Directors may, at its complete discretion but with the consent of the relevant Shareholder, decide to satisfy payment of the redemption price to this Shareholder wholly or partly in specie by allocating to such Shareholder investments from the pool of assets set-up equal in value as of the date on which the Net Asset Value per Share is calculated (being the compulsory redemption date). The name and type of assets to be transferred in such case shall be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other Shareholders, and the valuation used shall be confirmed by a special report of the Company's auditor. The costs of such transfer shall be borne by the transferee.

Chapter IV. - Net asset value

11. Calculation of the net asset value.

11.1 To the extent required by and within the limits laid down under Luxembourg laws and regulations, the Net Asset Value of a Share will be calculated by the Investment Manager or by any other agent under the responsibility of the Investment Manager.

11.2 The Net Asset Value of a Share shall be calculated in accordance with the requirements of Luxembourg law and the International Financial Reporting Standards, as amended from time to time ("IFRS"), and, as the case may be, as further modified in accordance with the provisions of the Articles of Incorporation.

11.3 The Net Asset Value per Share shall be expressed in EUR as a per Share figure. The Net Asset Value per Share shall be determined no less frequently than on each Valuation Date, by dividing the net assets of the Company by the total number of Shares in issue, in accordance with the valuation rules set forth below.

11.4 The Net Asset Value per Share may be rounded up or down as the Investment Manager shall determine.

11.5 The Net Asset Value per Share will be available no later than six (6) months after the relevant Valuation Date.

11.6 In the determination of the Net Asset Value of Shares, the Uncalled Commitment in respect of any Shares not already issued shall be disregarded in the determination of the Net Asset Value.

11.7 The assets of the Company shall include (without limitation):

11.7.1 property investments or property rights registered in the name of the Company or one of its Affiliates thereof as well as participations in Real Estate Companies;

11.7.2 shareholdings in convertible and other debt securities of Real Estate Companies;

11.7.3 all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;

11.7.4 all bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of Real Estate Assets, property rights, securities or any other assets sold but not delivered);

11.7.5 all bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company (provided that the Company may make adjustments in a manner not inconsistent with Article 11.8.4 with regard to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex- dividends, ex-rights, or by similar practices);

11.7.6 all stock dividends, cash dividends and cash payments receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;

11.7.7 all rentals accrued on any property investments or interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the value attributed to such asset;

11.7.8 the formation expenses of the Company, including organisation costs and the cost of issuing and distributing Shares; and

11.7.9 all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

11.8 The value of such assets shall be determined as follows:

11.8.1 subject to the below provisions, Real Estate Assets will be valued by the Investment Manager annually and on such other days as the Board of Directors or the Investment Manager may determine. The Investment Manager may be assisted by independent appraisers in order to perform such valuations. Each such valuation will be made on the basis of the Open Market Value and in accordance with the methodology to be determined from time to time by the Investment Manager.

11.8.2 subject to the below provisions, the securities of Real Estate Companies which are not listed on a stock exchange nor dealt in on another regulated market will be valued on the basis of the probable net realisation value (excluding any deferred taxation) estimated with prudence and in good faith by the Investment Manager using the value of Real Estate Assets as determined in accordance with Article 11.8.1 and as prescribed below.

11.8.3 the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true value thereof.

11.8.4 all other securities and other assets, including debt securities, restricted securities and securities for which no market quotation is available, are valued on the basis of dealer-supplied quotations or by a pricing service approved by the Investment Manager or, to the extent such prices are not deemed to be representative of market values, such securities and other assets shall be valued at fair value as determined in good faith by the Investment Manager. Money market instruments held by the Company with a remaining maturity of ninety (90) days or less will be valued by the amortised cost method, which approximates market value.

11.9 The appraisal of the value of (i) Real Estate Assets and property rights registered in the name of the Company or any of its directly or indirectly (wholly-owned or not) Subsidiaries and (ii) direct or indirect shareholdings of the Company in Real Estate Companies referred to under Article 11.8.2 in which the Company holds more than fifty (50) per cent. of the outstanding voting stock, shall be undertaken by the Investment Manager. Such valuation may be established at the accounting year end and used throughout the following year unless there is a change in the general economic situation or in the condition of the relevant properties or property rights held by the Company or by any of the companies in which the Company has a shareholding which change requires new valuations to be carried out under the same conditions as the annual valuations.

11.10 The value of all assets and liabilities not expressed in EUR will be converted into EUR at the relevant rates of exchange on the relevant Valuation Date. If such rates are not available, the rate of exchange will be determined in good faith by the Investment Manager.

11.11 The Investment Manager, in its discretion, may permit some other method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company.

11.12 The liabilities of the Company shall include (without limitation):

11.12.1 all loans, bills and accounts payable;

11.12.2 all accrued interest on loans of the Company (including accrued fees for commitment for such loans);

11.12.3 all accrued or payable expenses (including administrative expenses, management fees, performance fees, property management fees, custodian fees, and central administration agents' fees);

11.12.4 all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Investment Manager;

11.12.5 an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Date, as determined from time to time by the Investment Manager, and other reserves (if any) authorised and approved by the Investment Manager, as well as such amount (if any) as the Investment Manager may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;

11.12.6 all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature reflected in accordance with Luxembourg law and IFRS. In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company which may comprise:

(a) all organisational expenses relating to the establishment and change of corporate object of the Company, preparation of the placing documents and related agreements including but not limited to legal, accounting and independent appraisers' fees, securities filing fees, postage and out of pocket expenses incurred;

(b) all operational expenses including, but not limited to fees and expenses payable to the Company's auditors and accountants, the Company's service providers, any permanent representatives in places of registration, if applicable, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration (if any) of the Directors and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any governmental agencies in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, printing, and distributing periodical reports or registration statements, and the costs of any reports to Shareholders, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of identifying, buying, holding and selling assets, property agency fees, if applicable, interest, bank charges and brokerage, postage, telephone and telex, hedging costs and borrowing costs and fees and expenses and costs of third party services related to the transactions, assets, projects, asset owning companies in relation to both completed and uncompleted transactions. The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods. Legal, accounting and independent appraisers' fees and organisational expenses connected with the establishment and change of corporate object of the Company shall be paid or reimbursed by the Company.

11.13 All financial liabilities of the Company shall be valued at their mark-to-market value and the net result should be treated as an asset or a liability of the Company.

11.14 Shareholders shall, on request, be given details of any of the fees and expenses referred to in this Article 11.

11.15 The value of the Company's liabilities are recorded at cost with the exception of any derivatives which are recorded at fair value.

11.16 All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with Luxembourg law and IFRS.

11.17 In the absence of bad faith, gross negligence or manifest error, the Net Asset Value determined by the Investment Manager or its agents shall be final and binding on the Company and on present, past or future Shareholders.

12. Frequency and temporary suspension of the calculation of net asset value per share.

12.1 With respect to each share, the Net Asset Value per Share and the price for issue, redemption and conversion (if applicable) of Shares shall be calculated from time to time by the Investment Manager as determined in Article 11, at least once a year, at a frequency determined by the Investment Manager as well as on each day by reference to which the Investment Manager approves the pricing of an issue, a redemption or a conversion of Shares, provided that it is in compliance with applicable laws and regulations.

12.2 The determination of the Net Asset Value per Share may be suspended by decision of the Investment Manager:

12.2.1 during any period when one or more stock exchanges or markets which provide the basis for valuing a substantial portion of the assets of the Company are closed other than for, or during, holidays or if dealings are restricted or suspended or where trading is restricted or suspended; or

12.2.2 during any period if, in the reasonable opinion of the Board of Directors, a fair valuation of the assets of the Company is not practical for reasons of force majeure or act of God beyond the reasonable control of the Board of Directors; or

12.2.3 during the existence of any state of affairs as a result of which or valuation of assets of the Company would be impracticable; or

12.2.4 during any breakdown in excess of one (1) week in the means of communication normally employed in determining the value of the assets of the Company; or

12.2.5 when the Board of Directors is of opinion that the Net Asset Value of any Affiliate of the Company may not be determined accurately; or

12.2.6 on publication of a notice convening an extraordinary general meeting of Shareholders for the purpose of resolving the liquidation of the Company; or

12.2.7 when for any reason the prices of any investments cannot be promptly or accurately determined.

12.3 Any such suspension shall be published, if appropriate, by the Board of Directors and may be notified to Shareholders having made an application for subscription or upon redemption, if any, of Shares for which the calculation of the Net Asset Value has been suspended.

12.4 Any such suspension or lifting will be promptly notified to Shareholders.

Chapter V. - Board of directors, Investment manager, Conflict of interests, Depositary and independent auditors

13. Board of directors.

13.1 The Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three (3) members.

13.2 Inasmuch as permitted by the Luxembourg law, a legal entity may be a member of the Board of Directors. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

13.3 The Directors are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and are reeligible; the general meeting of Shareholders shall further determine the number of Directors, their remuneration (if any) and the term of their office. They may be removed at any time with or without cause or be replaced by a resolution of the general meeting of Shareholders. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six (6) years from the date of his election.

13.4 Directors shall be elected by the majority of the votes of the Shares present or represented at such general meeting of the Shareholders.

13.5 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement, resignation or otherwise, the remaining Directors may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will be asked to ratify such election.

14. Meetings of the board of directors.

14.1 The Board of Directors shall elect a chairman and one or more vice-chairmen from among its members. It may also choose a secretary, who need not be a Director, who shall write and keep the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. The first chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

14.2 The chairman shall preside at the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. In his absence, the Directors or the Shareholders respectively, shall decide by a majority vote that another Director, or in case of a Shareholders' meeting, that any other person, shall be in the chair of such meetings.

14.3 The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two (2) Directors at the place indicated in the notice of meeting. Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors

at least twenty-four (24) hours prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the minutes of the meeting. If all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

14.4 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by telephone, such appointment to be confirmed in writing at a later stage.

14.5 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of a ballot, the chairman has a casting vote.

14.6 The use of video-conferencing equipment and conference call means which allow the identification of each participating Director shall be allowed. These means must have technical features which allow all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and guarantee an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

14.7 Resolutions of the Board of Directors will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two (2) Directors.

14.8 Votes may also be cast by fax, e-mail, or telephone provided that, in the case of a vote cast by telephone, such vote is confirmed in writing.

14.9 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at Directors' meetings, duly convened.

14.10 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman of the Board of Directors or by any two (2) Directors. Extracts shall be certified by the chairman of the Board of Directors or by any two (2) Directors.

15. General powers of the board of directors.

15.1 Subject to the powers vested in the Investment Manager, the Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of investment, administration and disposition in the Company's interests.

15.2 All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

15.3 Any Director having an opposite interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors which conflicts with the interest of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

15.4 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors concern day-to-day operations engaged in under normal conditions.

16. Delegation of powers.

16.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

16.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person, who need not be a Director, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

16.3 Unless otherwise stipulated by these Articles of Incorporation, the officers and agents of the Company shall have the rights and duties conferred upon them by the Board of Directors.

16.4 The first person entrusted with the daily management, if any, may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

16.5 The Company which qualify as an alternative investment fund within the meaning of the 2013 Law has appointed the Investment Manager as an external AIFM, to perform the investment and risk management functions under the terms and conditions of an alternative investment fund management agreement (the "AIFM Agreement") and within the limits laid down by Luxembourg laws and regulations, in particular the 2013 Law.

17. Powers of the investment manager.

17.1 The Investment Manager is in charge of the investment management (i.e. portfolio management and risk management) of the Company.

17.2 In addition, the Investment Manager is also responsible for the valuation of the assets of the Company, it being understood that such valuation will be performed independently from the portfolio management function in accordance with the 2013 Law requirements.

17.3 Subject to the terms and conditions of the AIFM Agreement, the Investment Manager may also be responsible for the performance of the other functions referred to in Annex I to the 2013 Law.

18. Representation of the company.

18.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of any two (2) Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power is delegated by any two (2) Directors but only within the limits of such power, including in particular the Investment Manager, within the limits set out in the AIFM Agreement.

18.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also, if a day-to-day manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and represent the Company in such daily management and affairs, be bound by the sole signature of the day-to-day manager.

19. Conflict of interests.

19.1 In the event that the Company is presented with an investment proposal involving a Real Estate Asset owned, directly or indirectly, in whole or in part, by a Shareholder, any representative of a management company, an investment adviser or any property manager or any Affiliate thereof (the "Interested Parties"), or involving any holding company in which one or more Interested Parties has a vested interest (to the exclusion of non-controlling minor shareholdings), the Interested Parties will fully disclose this conflict of interests to the Board of Directors.

19.2 In the event that the Company invests in a Real Estate Company which was or is advised or managed by an Interested Party, the terms of such advisory/management work shall be fully disclosed to the Board of Directors prior to the Board of Directors making a decision on such investment.

19.3 Any management company, investment adviser or property manager appointed directly or indirectly by the Company will inform the Board of Directors of any business activities in which such Interested Parties are involved which could create an opportunity for conflicts of interests to arise in relation to the Company's investment activity. Each Shareholder will inform the Board of Directors of any significant direct investment in a Real Estate Company, which have substantially similar characteristics as the Real Estate Investments opportunities sought by the Company and which could create an opportunity for conflicts of interests to arise.

19.4 Any management company, investment advisor or property manager or their Affiliates appointed directly or indirectly by the Company may provide investment management, investment advice, property management, facilities management and other services to third parties or the Real Estate Investments of the Company. Any such services provided to the Company or their respective Real Estate Investments by a management company, investment advisor or property manager or their Affiliates appointed directly or indirectly by the Company shall be provided at prevailing market rates for like services under a professional service agreement.

19.5 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any Director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

19.6 Pursuant to Article 15.3, any Director having an opposite interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors which conflicts with the interest of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

19.7 The term "opposite interest", as used in Articles 15.3 and 19.6, shall not include any relationship with or without interest in any matter, position or transaction involving any affiliated or associated company of the Generali group, or such other person, company or entity as may from time to time be determined by the Board of Directors in its discretion.

19.8 Although it is aimed to identify and avoid such conflicts of interest, the Company and/or the Investment Manager appointed directly or indirectly by the Company will attempt to resolve all nonetheless arising conflicts in a manner that is deemed equitable to all parties under the given circumstances. For this purpose, the Company, and/or the Investment Manager have implemented procedures that shall ensure that any business activities involving a conflict which may harm the interests of the Company or its Investors, are carried out with an appropriate level of independence and that any conflicts are resolved fairly and in any case in a manner that avoids adversely affecting the interests of the Company and of its Investors.

20. Depositary.

20.1 The Company and the Investment Manager shall enter into a written depositary agreement with a credit institution, investment firm, professional depositary of assets other than financial instruments or any other eligible entity that may

qualify as depositary from time to time, as these entities are defined by the Luxembourg law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended from time to time, and which shall satisfy the requirements of the 2013 Law (the "Depositary").

20.2 The Depositary shall fulfill the duties and the responsibilities provided for by the 2013 Law as well as any other applicable Luxembourg laws and regulations.

20.3 Under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations and the 2013 Law, the Depositary may discharge itself of liability towards the Company and its Investors. In particular, under the conditions laid down in article 19(14) of the 2013 Law, including the condition that the Investors of the Company have been duly informed of that discharge and of the circumstances justifying the discharge prior to their investment, the Depositary can discharge itself of liability, in the case where the law of a third country requires that certain financial instruments are held in custody by a local entity and there are no local entities that satisfy the delegation requirements laid down in article 19(11) point (d)(ii) of the 2013 Law.

21. Independent auditor.

21.1 The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the general meeting of Shareholders and remunerated by the Company.

21.2 The independent auditor shall fulfill all duties prescribed by Luxembourg law.

Chapter VI. - General meeting of shareholders

22. Powers of the general meeting of shareholders.

22.1 Unless otherwise provided for in these Articles of Incorporation, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. Its resolutions shall be binding upon all Shareholders.

22.2 Any general meeting of Shareholders shall be convened by the Board of Directors by means of a convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. Such notice will indicate the time and place of such meeting and the conditions of admission thereto, will contain the agenda and will refer to the requirements of Luxembourg law with regard to the necessary quorum and majorities at such meeting. To the extent required by Luxembourg law, further notices will be published in the Memorial and in one Luxembourg newspaper. The giving of such notice to registered Shareholders need not be justified to the meeting.

22.3 A general meeting of Shareholders must be convened following the request of Shareholders representing at least ten (10) per cent of the Company's share capital. If all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten (10) per cent. of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office and sent by registered mail at least five (5) Business Days before the date of the meeting.

22.4 The agenda of a general meeting of Shareholders shall be prepared by the Board of Directors, except when the meeting is called on the written demand of the Shareholders, in which case the Board of Directors may prepare a supplementary agenda.

22.5 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three (3) boxes allowing the Shareholder to vote in favor, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

22.6 Voting forms which show neither a vote in favor, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

22.7 The Shareholders are entitled to participate in the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must have technical features which guarantee effective participation in the meeting and allow deliberations to be transmitted in a continuous way.

22.8 Unless otherwise provided for by the 1915 Law or by the Articles of Incorporation, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

22.9 When the Company has a sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

22.10 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles of Incorporation shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles of Incorporation. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles of Incorporation or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the share capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted,

must be carried by at least two-third (2/3) of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the relevant Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

22.11 Notwithstanding the above, the nationality of the Company may be changed only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

23. Place and date of the annual general meeting of shareholders.

23.1 The annual general meeting of Shareholders shall be held at the registered office of the Company or at any other location in the City of Luxembourg on the second Friday of June each year (unless such date is not a Business Day, in which case on the next Business Day) at 10 a.m. CET.

24. Other general meetings.

24.1 The Board of Directors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of Shareholders which together represent one tenth (1/10) of the share capital of the Company.

24.2 Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the convening notices.

25. Votes.

25.1 Each Share is entitled to one (1) vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a Shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

Chapter VII. - Financial year, Reporting, Legal reserves and distributions.

26. Financial year.

26.1 The Company's financial year shall commence on the first day of January of each year and shall ends on 31 December of each year.

27. Reporting.

27.1 In respect of each financial year, the Board of Directors shall, with the assistance of the Investment Manager prepare and distribute to each Investor an annual report, which will be established in accordance with the IFRS, including audited financial statements for the Fund, within six (6) months after the end of such financial year.

27.2 Any financial and other information concerning the Company as prescribed by the 2013 Law, including without limitation, the composition of the portfolio held by the Company, the Net Asset Value per Share, the issues prices of Shares, as well as any material changes thereof, will be made available free of charges to each Investor before they invest in the Company on any Business Day during the normal business hours at the registered office of the Company.

27.3 Furthermore, the Company will also make available to each Investor any other information as prescribed by the 2013 Law.

28. Legal reserves.

28.1 Each year at least five (5) per cent of the net profits of the Company has to be allocated to a specific legal reserve account at the level of the Company.

28.2 This allocation is no longer mandatory for the Company if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth (1/10) of the share capital.

29. Distributions.

29.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches on tenth of the Company's nominal capital.

29.2 Subject to the provisions of Luxembourg law and these Articles of Incorporation, the Company may by Shareholders' Resolutions declare dividends to Shareholders.

29.3 Subject to the provisions of Luxembourg law and these Articles of Incorporation, the Board of Directors may pay interim dividends to Shareholders.

29.4 Payments of dividends, if any, will be made to the Shareholders by bank transfer and no distribution in kind will be possible for the purpose of this Article 29.

Chapter VIII. - Dissolution, Liquidation, Termination

30. Dissolution, Liquidation.

30.1 The death, bankruptcy, insolvency, dissolution, liquidation, withdrawal, expulsion or removal of, or the making of a voluntary arrangement or an administration order in respect of any of the Shareholders shall not operate to terminate the Company and the estate or trustee in bankruptcy, administrator or receiver or liquidator of a deceased, bankrupt, insolvent, dissolved, expelled or removed Shareholder shall not have the right to withdraw such Shareholder's Shares prior to the liquidation of the Company.

30.2 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

30.3 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter IX. - Preferential treatment of investors

31. Preferential treatment. Under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations, each Investor should note that one or more Investor(s) of the Company may obtain a preferential treatment as regards, amongst others, the fees to be paid, the various reports and information to be received, the co-investment opportunities. Further details on any such preferential treatment, including the type of investors who may obtain such preferential treatment, will be made available to all Investors at the registered office of the Company during usual business hours/without cost upon request.

Chapter X. - Applicable law

32. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the 1915 Law and the 2013 Law.”

There being no further business, the meeting is terminated at 11:30.

Declaration and costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand three hundred fifteen Euro (EUR 2,315.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français de ce qui précède:

L'an deux mille quinze, le neuvième jour du mois d'octobre.

Par-devant le soussigné, Maître Gérard LECUIT, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, instrumentant;

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de Generali Europe Income Holding S.A. (la "Société"), une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("RCS") sous le numéro B 148430, constituée par acte du notaire instrumentant, en date du 25 septembre 2009, et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2066, page 99149 en date du 21 octobre 2009. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentant, en date du 16 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 613, page 29418 en date du 8 mars 2012.

L'assemblée a été ouverte à 11:00, par Monsieur Guy DECKER, employé privé, dont l'adresse professionnelle est au Luxembourg, en sa qualité de président (le "Président").

Le Président a nommé le secrétaire, Madame Ingrid LAFOND, employée privée, dont l'adresse professionnelle est au Luxembourg.

L'assemblée a élu le scrutateur, Monsieur Philippe BRAUSCH, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg.

Ces nominations étant faites, le Président a demandé au notaire de statuer que:

I. Le nom des actionnaires présents à l'Assemblée ou représentés à l'Assemblée (les "Actionnaires Comparants") et les parts sociales détenues par eux sont indiqués sur la liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées ne varient par les Actionnaires Comparants présents ou représentés à l'Assemblée, le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné, sera attachée au présent acte à des fins d'enregistrement.

II. Cette liste montre que tous les Actionnaires Comparants détenant 6.494.306 actions de catégorie A de la Société représentant 100% du capital social de la Société, sont présents ou représentés à la présente assemblée générale extraordinaire. Tous les Actionnaires Comparants ont déclaré avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'Assemblée à l'avance et ont renoncé à toutes les conditions et formalités de convocation. L'Assemblée est dès lors valablement constituée et peut valablement examiner tous les éléments de l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1) Acceptation de la démission de Madame Federica SALVINI de son mandat d'Administrateur de la Société.
- 2) Ratification et confirmation de la cooptation de Monsieur Raphaël JACQUET comme nouvel Administrateur de la Société en remplacement de Madame Federica SALVINI.

3) Nomination de Monsieur Davy GOMES comme nouvel Administrateur de la Société avec effet immédiat et jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société devant être tenue en 2016.

4) Conversion de toutes les actions de catégorie A en actions ordinaires.

5) Modification des statuts de la Société afin d'éliminer toutes références à des catégories d'actions dans le capital social de la Société.

6) Augmentation du montant de capital social autorisé de cinq cent millions d'euros (EUR 500.000.000,-) à un milliard d'euros (EUR 1.000.000.000,-).

7) Modification de l'article 5.2 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau montant de capital social autorisé.

8) Refonte entière des statuts de la Société.

9) Divers.

IV. Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises par l'Assemblée:

Première résolution

Les Actionnaires Comparants décident d'accepter la démission de Madame Federica SALVINI et lui donner pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat d'Administrateur de la Société jusqu'à ce jour.

Seconde résolution

Les Actionnaires Comparants décident de ratifier et de confirmer la cooptation de Monsieur Raphaël JACQUET, né le 21 juin 1977 à Madrid (Espagne), ayant son adresse professionnelle au F-75009 Paris (France) 2, rue Pillet-Will, comme nouvel Administrateur de la Société en remplacement de Madame Federica SALVINI jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société devant être tenue en 2016.

Troisième résolution

Les Actionnaires Comparants décident de nommer Monsieur Davy GOMES, né le 22 juillet 1973 à Aubervilliers (France), ayant son adresse professionnelle au F-75009 Paris (France) 2, rue Pillet-Will, en tant que nouvel Administrateur de la Société avec effet immédiat et jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société devant être tenue en 2016.

Quatrième résolution

Les Actionnaires Comparants décident de convertir les six millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent six (6.494.306) actions de catégorie A en six millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent six (6.494.306) actions ordinaires.

Cinquième résolution

Les Actionnaires Comparants décident de modifier les statuts de la Société afin d'éliminer toutes références à des catégories d'actions dans le capital social de la Société.

Sixième résolution

Les Actionnaires Comparants décident d'augmenter le montant de capital social autorisé à concurrence d'un montant de cinq cent millions d'euros (EUR 500.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent millions d'euros (EUR 500.000.000,-) à un montant de un milliard d'euros (EUR 1.000.000.000,-).

Après avoir pris connaissance et donné lecture du rapport du conseil d'administration établi sur base de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, les Actionnaires Comparants décident d'approuver le dit rapport.

Le rapport, signé "ne varietur" par les Actionnaires Comparants et par le notaire soussigné restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Septième résolution

Les Actionnaires Comparants décident de modifier l'article 5.2 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social autorisé, qui se lira dorénavant de la façon suivante:

5.2. La Société a un capital social autorisé de un milliard d'euros (EUR 1.000.000.000,-) qui est le montant par lequel le Conseil d'Administration peut augmenter le capital social libéré.

Huitième résolution

Les Actionnaires Comparants décident de procéder à la refonte des statuts de la Société, afin de leur donner la teneur suivante:

Titre préliminaire - Définitions

"Acte d'Adhésion" signifie un acte signé par un receveur procédant à l'acquisition d'Actions d'un Investisseur;

"Action" signifie une action rachetable du capital émise conformément à ces Statuts;

"Actionnaire" signifie le détenteur enregistré d'une Action;

"Administrateur" signifie tout membre du Conseil d'Administration;

"Affilié" quand ce terme est utilisé en référence à une personne déterminée, signifie toute personne qui directement ou indirectement, au travers du contrôle de ou par un ou plusieurs intermédiaires, ou se trouve sous le contrôle conjoint avec cette personne déterminée. Aux termes de cette définition, une personne sera considérée comme contrôlant une entité dont elle est la détentrice de plus de cinquante pour cent (50%) des droits de vote ou si elle effectue la gestion discrétionnaire de cette entité;

"AIFM" signifie un gestionnaire de fond d'investissement alternatif tel que ce terme est entendu dans la Loi de 2013 et dans la Directive 2011/61/EU relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, ainsi que, le cas échéant, ses lois et règlements de transposition;

"Biens Immobiliers" signifie:

- les propriétés composées de terrains et de bâtiments;
- les intérêts à long terme liés à des biens immobiliers tels que les droits de superficie, l'emphytéose et les options sur investissements immobiliers; ainsi que
- toute autre signification habituellement donnée à ce terme par toutes lois et règlements applicables de temps en temps;

"Biens Liquides" signifie les investissements libellés en Euros et autres devises dans (i) des dépôts bancaires et instruments financiers, et (ii) des actions ou unités de fond d'investissement investissant exclusivement dans des biens mentionnés sous (i), et (iii) des obligations payant un intérêt à un taux fixe;

"Compagnie d'Assurance Allemande" signifie une compagnie d'assurance allemande, Pensionskasse allemande ou fond de pension allemand (y compris un Pensions fonds allemand ou Versorgungswerk allemand) et toute entité soumise à des restrictions d'investissement sous la Loi Allemande sur la Surveillance des Assurances;

"Compagnie d'Assurance Autrichienne" signifie une compagnie d'assurance autrichienne, Pensionskasse autrichienne ou fonds de pension autrichien (y compris un Pensions fonds autrichien ou Versorgungswerk autrichien) et toute entité soumise à des restrictions d'investissement sous la Loi Autrichienne sur la Surveillance des Assurances;

"Conseil d'Administration" signifie le conseil d'administration dûment constitué de la Société;

"Contrat d'Investissement et d'Actionnariat"

signifie le contrat d'investissement et d'actionnariat applicable conclu entre les actionnaires de la Société tel que modifié de temps en temps;

"Date de Clôture Initiale" a la signification lui étant donnée dans tout Contrat d'Investissement et d'Actionnariat;

"Date d'Evaluation" signifie le dernier Jour Ouvrable pour chaque année fiscale ou tout autre Jour Ouvrable tel que décidé par le Gestionnaire en Investissement (tel que défini dans le Contrat d'Investissement et d'Actionnariat) à sa seule discrétion auquel la VNA est déterminée conformément à ces Statuts et aux lois et règlements applicables;

"Directive AIFM" signifie la directive 2011/61/EU relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, ainsi que, le cas échéant, ses lois et règlements de transposition;

"Engagement d'Investisseur" signifie le montant total du capital représentant le montant total de l'engagement devant être payé en relation avec des Actions et des Prêts à l'Investisseur en application de tout Contrat d'Investissement et d'Actionnariat;

"Engagement Financier" signifie, concernant un Actionnaire, le montant global de (a) le capital, comprenant la prime d'émission, contribué pour l'émission d'Actions et (b) le montant principal financé des Prêts à l'Investisseur;

"Engagement Non-Libéré" signifie, à l'égard d'un Actionnaire, son Engagement d'Investisseur moins son Engagement Financier restant;

"EUR" signifie la devise légale des états membres de l'Union Européenne qui ont adopté une devise unique conformément au Traité instituant les Communautés Européennes (signé à Rome le 25 mars 1957) tel que modifié par le Traité sur l'Union Européenne (signé à Maastricht le 7 février 1992) et Zone Euro signifie lesdits états membres;

"Gestionnaire en Investissement" signifie Generali Investments Luxembourg S.A., valablement autorisé comme AIFM, et ayant été valablement nommé AIFM de la Société, ainsi que tout autre AIFM que la Société pourra nommer en remplacement du Gestionnaire en Investissement initial;

"Groupe Generali" signifie Assicurazioni Generali S.p.A. et chacun de ses Affiliés;

"Investissement Immobilier" signifie toute Société Immobilière;

"Investisseur" signifie tout Actionnaire (qui doit, afin de parer à tout doute, être un Investisseur Qualifié et un membre du Groupe Generali);

"Investisseur Défaillant" signifie un Investisseur ou Actionnaire déclaré comme tel conformément à l'article 8.2.5 des Statuts;

"Investisseur Qualifié" signifie un investisseur professionnel selon la signification donnée par la Directive AIFM qui est une personne de bonne réputation ainsi que d'intégrité et de solvabilité satisfaisantes, et qui détient la nécessaire connaissance, expérience et les moyens de comprendre les risques inhérents aux transactions basées sur des actions, prêts et autres instruments financiers. Une personne sera considérée comme étant un Investisseur Qualifié si il ou l'entité contrôlant plus de cinquante pourcent (50%) de son capital social est un investisseur institutionnel (y compris, sans limitation, des

sociétés d'assurance, des fonds de pension et des entités publiques). Une personne sera considérée comme n'étant pas un Investisseur Qualifié si telle personne ou l'entité contrôlant plus de cinquante pourcent (50%) de son capital social est un ressortissant d'un pays ou territoire non coopératif (PTNCs) listé par le Groupe d'Action Financière (FATF ou GAFI) tel que modifié de temps en temps.

"Jour Ouvrable" signifie tout jour autre qu'un samedi, dimanche ou jour où les banques situées au Luxembourg sont requises ou autorisées à fermer;

"Loi Allemande sur la Surveillance des Assurances" signifie la loi allemande sur la surveillance des assurances (Versicherungsaufsichtsgesetz) telle que modifiée de temps en temps;

"Loi Autrichienne sur la Surveillance des Assurances" signifie la loi autrichienne sur la surveillance des assurances (Versicherungsaufsichtsgesetz) telle que modifiée de temps en temps;

"Loi de 1915" signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps en temps;

"Loi de 2013" signifie la loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs;

"Mémorial" signifie le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, qui est le journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg;

"Période de Souscription" signifie la période qui commence à la Date de Clôture Initiale et se terminant dix-huit (18) mois plus tard et au cours de laquelle les Actions sont offertes au Prix Initial de Souscription (augmenté, le cas échéant, par une Prime d'Egalisation);

"Personne des E.U.A." a la signification qui lui est donnée par la Réglementation S du United States Securities Act;

"Prêts à l'Investisseur" signifie tout prêt pouvant être accordé de temps à autre par les Investisseurs à la Société en vertu de tout Contrat d'Investissement et d'Actionnariat;

"Prime d'Egalisation" a la signification lui étant donnée dans tout Contrat d'Investissement et d'Actionnariat;

"Prime d'Emission" signifie les montants d'émission payés, le cas échéant, par les Actionnaires au moment des augmentations de capital, de tels montants étant à la disposition de la Société;

"Prix Initial de Souscription" signifie, en ce qui concerne une Action, sa valeur nominale (i.e. un EUR (EUR 1)) avec la Prime d'Emission correspondante;

"Société" signifie Generali Europe Income Holding S.A., une société anonyme luxembourgeoise régie par la Loi de 1915;

"Société Immobilière" signifie toute société, association ou autre entité cotée ou non cotée en bourse, établie dans le but soit d'acquérir, développer, redévelopper, gérer, louer et vendre directement des Biens Immobiliers ou, directement ou indirectement, détenir des actions ou intérêts dans une ou plusieurs Sociétés, associations ou autres entités qui, à leur tour, sont établies dans le but d'acquérir, développer, redévelopper, gérer, louer et vendre directement des Biens Immobiliers;

"Statuts" signifie les présents statuts, tels que complétés ou modifiés de temps en temps;

"Taux de Rémunération Interne" (ou TRI) a la signification lui étant donnée dans le Contrat d'Investissement et de Gestion;

"Valeur de Marché Ouvert" signifie la valeur de marché d'un Bien Immobilier telle que déterminée par la Société conformément à la méthodologie déterminée de temps en temps par le Gestionnaire en Investissement;

"VNA ou Valeur Nette d'Actif" signifie la valeur nette d'actif par Action, telle que déterminée conformément aux Statuts;

STATUTS

Chapitre. I^{er} . - Nom, Siège social, Objet, Durée.

1. Statuts et nom.

1.1 Il est établi une société anonyme sous le nom de "Generali Europe Income Holding S.A." qui sera régie par la Loi de 1915 et les présents Statuts.

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg ville.

2.2 Il peut être transféré dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire de ses Actionnaires délibérant de la manière prévue pour modifier les Statuts.

2.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société dans la commune du siège social de la Société.

2.4 Lorsqu'un événement politique, économique ou social de nature exceptionnelle se produit ou menace de se produire, qui est susceptible d'affecter le fonctionnement normal au siège social de la Société ou les moyens de communication entre ce bureau et les personnes à l'étranger, le siège social peut être temporairement transféré à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances sont complètement revenues à la normale. Cette décision n'affecte pas la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert, reste une société luxembourgeoise sous la Loi de 1915. La décision relative au transfert du siège social à l'étranger doit être prise par le Conseil d'Administration.

2.5 Les succursales, filiales ou autres bureaux de la Société peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger par décision du Conseil d'Administration.

3. Objet.

3.1 L'objet unique de la Société est d'acquérir et de détenir des participations dans (i) des entités luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet est d'acquérir, directement ou au travers d'autres entités, des biens immobiliers et/ou (ii) des entités qui ne sont pas affiliées au Groupe Generali et d'exercer directement ou indirectement les droits, recours et réclamations relatifs à ces participations. La Société peut s'engager dans toute opération légale, ou activité incidente à l'objet social qui précède, incluant, sans limitation, l'emprunt d'argent à ses actionnaires. La Société possède et peut exercer tous les pouvoirs et privilèges attribués par la Loi de 1915 ainsi que tous pouvoirs incidents en découlant, dans la mesure où ces pouvoirs et privilèges sont nécessaires ou convenables à la conduite, à la promotion ou à la réalisation de l'objet social de la Société.

3.2 La Société n'utilisera pas d'effet de levier autre que (i) des prêts accordés à la Société par ses actionnaires et/ou (ii) des emprunts de court terme à hauteur maximale de 10% de la valeur nette d'inventaire de la Société.

4. Durée.

4.1 La Société existe pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital

5. Capital social - Capital autorisé.

5.1 La Société a un capital social libéré de six millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent six euros (EUR 6.494.306.-) divisé en six millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent six (6.494.306) Actions entièrement libérées d'une valeur nominale de un EURO (EUR 1.-) par Action. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales et des présents Statuts.

5.2 La Société a un capital social autorisé de un milliard d'euros (EUR 1.000.000.000.-) qui est le montant par lequel le Conseil d'Administration peut augmenter le capital social libéré.

5.3 Le capital social autorisé et le capital social souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires adoptées de la manière requise pour modifier les Statuts.

5.4 Dans les limites du capital social autorisé établi à l'Article 0, le capital social peut être augmenté, en tout ou en partie, de temps en temps, à l'initiative et à la seule discrétion du Conseil d'Administration, avec ou sans Prime d'Emission, conformément aux termes et conditions établis ci-dessous en créant et en émettant de nouvelles Actions, étant entendu que:

5.4.1 L'autorisation donnée par le Conseil d'Administration en ce qui concerne le capital social autorisé arrive à terme cinq (5) ans après la date de publication des présents Statuts, mais qu'à la fin ou avant la fin de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires.

5.4.2 Les Actions doivent être des Actions nominatives uniquement et doivent être dénombrées de manière consécutive de un (1) vers le haut.

5.4.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à faire toutes choses nécessaires pour modifier les Statuts de manière à enregistrer une augmentation ou une diminution du capital social lorsqu'il agit sur base de l'Article 0; le Conseil d'Administration est habilité à prendre ou autoriser les opérations nécessaires pour l'exécution et la publication de ces amendements conformément aux lois et règlements applicables. En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur ou fondé de pouvoir autorisé de la Société, ou à toute autre personne dûment autorisée, les fonctions d'accepter les souscriptions et recevoir le paiement des Actions représentant une partie ou tout le montant d'augmentation du capital.

5.4.4 Les Actions peuvent être émises par le Conseil d'Administration, dans les limites du capital social autorisé établi à l'Article 0, avec ou sans Prime d'Emission, et libérées par un versement en numéraire, en nature ou par incorporation des créances ou de toute autre manière à déterminer par le Conseil d'Administration.

5.4.5 Les droits attachés aux nouvelles Actions émises suite à une augmentation de capital, sur base ou non du capital social autorisé visé au présent Article 5, seront les mêmes que ceux attachés aux Actions déjà émises avant cette augmentation de capital.

5.5 Sujet aux dispositions de l'Article 10, le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à définir les conditions de rachat et les modalités des droits financiers attachés aux nouvelles Actions en cours d'émission telles que définies à l'Article 29.

5.6 A l'occasion d'une augmentation en numéraire du capital social de la Société par le Conseil d'Administration dans les limites du capital social autorisé, le montant du capital social autorisé spécifié à l'Article 0 de ces Statuts sera considéré comme diminué d'un montant équivalent à cette augmentation de capital. Dès lors, les montants indiqués à l'Article 0 seront modifiés conséquemment en vertu de l'acte notarial actant de l'augmentation de capital sous cet Article 5.

Chapitre III. - Émission, Transfert et rachat d'actions.

6. Actions.

6.1 Chaque Action donnera à son détenteur le droit aux profits et pertes obtenus des activités de la Société tel que défini dans ces Statuts et dans tout contrat des actionnaires.

6.2 Les droits financiers ainsi que les conditions relatifs aux Actions seront détaillés plus avant à l'Article 29.

7. Forme des actions.

7.1 Les Actions seront sous forme nominative uniquement.

7.2 Toutes les Actions nominatives émises doivent être inscrites au registre des Actionnaires qui doit être tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; et ce registre devra contenir le nom de chaque propriétaire d'Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, le nombre d'Actions nominatives qu'il détient et le montant payé sur chaque Action.

7.3 La propriété de l'Action nominative s'établit par une inscription au registre des Actionnaires. En principe, la Société ne doit pas émettre de certificat constatant cette inscription, mais chaque Actionnaire peut demander à recevoir une confirmation écrite de sa qualité d'Actionnaire.

7.4 Le transfert d'Actions nominatives se fait par une déclaration de transfert écrite, portée au registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou toute personne détenant les pouvoirs de procuration appropriés pour agir en leur nom. Pour autant que les dispositions de l'Article 9 ci-après soient respectées, tout transfert d'Actions nominatives doit être inscrit au registre des Actionnaires; cette inscription doit être signée par un Administrateur ou un fondé de pouvoir de la Société ou par toute autre personne désignée à cet effet par le Conseil d'Administration.

7.5 Les Actionnaires doivent fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et toutes les informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également inscrite au registre des Actionnaires.

7.6 Dans l'hypothèse où un Actionnaire ne fournirait pas d'adresse à la Société, mention en sera faite au registre des Actionnaires, et l'adresse de l'Actionnaire sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse mentionnée dans le registre par la Société de temps en temps, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'Actionnaire en question. Un Actionnaire peut, à tout moment, faire changer l'adresse portée au registre des Actionnaires par une notification écrite, envoyée à la Société à son siège social ou à telle autre adresse fixée par la Société de temps en temps.

7.7 La Société reconnaît seulement un (1) propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Action(s) sont détenues conjointement ou si la propriété de cette/ces Action(s) est litigieuse, toutes les personnes invoquant un droit sur cette/ces Action(s) désigneront un mandataire pour représenter la propriété de ces Actions à l'égard de la Société. A défaut de désigner ce mandataire, tous les droits attachés à cette/ces Action(s) seront suspendus. Par ailleurs, la Société se réserve le droit, dans le cas d'Actionnaires conjoints, de payer les produits du rachat, distributions ou autres paiements au premier détenteur enregistré uniquement, que la Société peut considérer comme étant le représentant de tous les détenteurs conjoints, ou à tous les Actionnaires conjoints ensemble, et ce, à son entière discrétion.

7.8 La Société peut décider d'émettre des fractions d'Actions jusqu'à trois points de décimale. De telles fractions d'Actions ne confèrent pas de droit de vote.

8. Émission d'actions.

8.1 Souscriptions

8.1.1 Le Conseil d'Administration peut imposer des conditions à l'émission d'Actions (y compris, de manière non limitative, la nécessité d'exécuter des documents de souscription et de fournir les informations que le Conseil d'Administration juge nécessaires) et fixer un montant minimum de souscription.

8.1.2 Le Conseil d'Administration peut, à sa seule discrétion et sans responsabilité, accepter ou rejeter, en tout ou en partie, toute souscription d'Actions et suspendre ou limiter leur vente aux personnes physiques ou morales dans des pays ou régions particulières, pour une durée déterminée ou de manière permanente, et peut exiger de tout souscripteur de lui fournir toute information qu'il juge nécessaire dans le but de décider si oui ou non cette personne est éligible pour souscrire des Actions.

8.1.3 Le Conseil d'Administration peut imposer des restrictions sur la fréquence à laquelle les Actions sont émises et/ou sur le nombre d'Actionnaires. En conséquence, tout transfert d'Actions ou Engagements Non-Libérés qui entraînerait directement ou indirectement un dépassement de ce nombre n'est pas autorisé.

8.1.4 Durant la Période de Souscription, les Actions seront proposées au Prix Initial de Souscription augmenté, le cas échéant, par une Prime d'Egalisation.

8.1.5 Suite à la Période de Souscription, le Prix de Souscription des nouvelles Actions correspondra à la Valeur Nette d'Inventaire par Action à l'émission.

8.1.6 Aucune Action ne sera émise durant toute période au cours de laquelle le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action est suspendu conformément aux dispositions de l'Article 12.

8.2 Paiement des Actions

8.2.1 La Société ne peut pas émettre d'Actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8.2.2 Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur, gérant, fondé de pouvoir ou tout autre mandataire dûment autorisé à cette fin, le pouvoir d'accepter les souscriptions, de recevoir le paiement du prix des nouvelles Actions à émettre et de les leur délivrer.

8.2.3 Le Conseil d'Administration désignera la personne à qui une procuration est donnée afin que l'augmentation de capital et l'émission de nouvelles Actions soit actée devant notaire en vertu d'un acte notarial sur base de tous les documents

nécessaires donnant la preuve de la décision du Conseil d'Administration, de la procuration précitée et de la souscription et du paiement des nouvelles Actions.

8.2.4 Le Conseil d'Administration peut accepter, outre les souscriptions contre paiement en nature, de temps en temps et à sa seule discrétion, des souscriptions d'Actions moyennant apport de biens en nature, qui pourrait être obtenu par la Société. Tout apport en nature doit être évalué par un auditeur qualifié de "réviseur d'entreprise agréé" dans un rapport établi conformément aux conditions des lois luxembourgeoises, les coûts de ce rapport étant à charge de l'Investisseur entrant correspondant.

8.2.5 Le manquement d'un Investisseur à réaliser, dans une période de temps définie par le Conseil d'Administration, les apports demandés ou certains autres paiements dans le respect des termes de son Engagement, autorise la Société à déclarer que cet Investisseur est un Investisseur Défaillant, ce qui entraînera à ses dépens des pénalités déterminées par le Conseil d'Administration, à moins que le Conseil d'Administration ne décide discrétionnairement de ne pas appliquer ces pénalités.

9. Transfert d'actions.

9.1 En cas de transfert à un nouvel Actionnaire, le transfert sera effectué en conformité avec cet Article 9. Tout transfert d'Actions doit être notifié à la Société en accord avec la Loi de 1915.

9.2 Sujet à l'Article 9.3, aucune vente, affectation, transfert, échange, gage, ou toute autre aliénation ou la concession de toute participation (la "Cession") de tout ou partie des Actions dans la Société, qu'elle soit volontaire ou involontaire sera valide et effective sans accord écrit préalable du Conseil d'Administration, un tel accord pouvant être donné ou retenu (à la seule et absolue discrétion du Conseil d'Administration) pour toute raison quelle qu'elle soit ou sans mentionner de raison. Nonobstant ce qui précède, et sujet à l'Article 9.3, le Conseil d'Administration ne pourra raisonnablement retenir son accord à un tel transfert s'il est démontré au Conseil d'Administration que le receveur des Actions n'est pas une Personne Prohibée, n'est pas domicilié dans un pays listé par le GAFI et que cette Cession (mais de manière non limitative):

- (a) ne causerait pas la fin de la Société;
- (b) ne violerait aucun terme de tout Contrat d'Investissement et d'Actionnariat;
- (c) ne résulterait pas en des conséquences fiscales ou réglementaires préjudiciables à la Société ou aux Actionnaires;
- (d) ne résulterait pas en une violation du droit par la Société ou les Actionnaires;
- (e) ne résulterait pas en une impossibilité pour le receveur éventuel de remplir ses obligations connexes concernant les Engagements;
- (f) n'entraînerait pas le déshonneur de la Société ou des Actionnaires.

9.3 Aucun transfert d'Actions ne deviendra effectif à moins que et jusqu'à ce que le cessionnaire accepte par écrit de remplir entièrement et complètement les obligations restantes du cédant liées aux Actions transférées (et l'Engagement Non-Libéré correspondant) en vertu du Contrat d'Investissement et d'Actionnariat correspondant et accepte par écrit d'être lié par les termes des Statuts, en vertu desquels le cédant doit être libéré de (et n'engagera plus aucune responsabilité pour) ces engagements et obligations.

9.4 Dans la mesure où et aussi longtemps que les Actions font partie de la "réserve disponible" d'une Compagnie d'Assurances Allemande ou d'une Compagnie d'Assurances Autrichienne ("Sicherungsvermögen" tel que défini à la Section 66 de la Loi Allemande sur la Surveillance des Assurances, "Versicherungstechnische Rückstellungen" tel que défini à la Section 77 de la Loi Autrichienne sur la Surveillance des Assurances) et pour autant que cette Compagnie d'Assurance Allemande soit, conformément à la Section 70 de la Loi Allemande sur la Surveillance des Assurances (pour une Compagnie d'Assurance Autrichienne se référer à la Section 22 de la Loi Autrichienne sur la Surveillance des Assurances), soumise à l'obligation légale de nommer un trustee ("Treuhänder"), ou se soit elle-même soumise à cette obligation sur une base volontaire, il ne pourra pas être disposé de ces Actions (ainsi que des Engagements correspondants) sans le consentement préalable du trustee de l'Actionnaire concerné ou de l'adjoint du trustee de l'Actionnaire concerné. Cependant, les Actions qui sont directement ou indirectement détenues par une Compagnie d'Assurances Allemande ou une Compagnie d'Assurances Autrichienne et qui font partie de leur réserve disponible ou constituent d'"autres biens sujets à restrictions" ("Sonstiges gebundenes Vermögen" tels que définis dans la Section 54 paragraphe 1 ou Section 115 de la Loi Allemande sur la Surveillance des Assurances, "Sonstiges gebundenes Vermögen" tels que définis dans les Sections 77 et 78 de la Loi Autrichienne sur la Surveillance des Assurances) sont librement transférables à d'autres Investisseurs (à l'exclusion des Personnes Prohibées), qui sont des investisseurs institutionnels ou intermédiaires financiers comprenant, entre autres, des sociétés d'assurance, des institutions d'assurances sociales, des fonds de pension, des fonds d'investissement, des fondations et des établissements de crédit (étant entendu qu'un tel receveur a les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations découlant du transfert d'un intérêt) ainsi que d'autres investisseurs potentiels pouvant être acceptés étant entendu qu'ils sont suffisamment sains financièrement ("investment grade rating") ou fournissent une sécurité adéquate et que ce transfert ne nécessite pas l'approbation des autres Actionnaires ou du Conseil d'Administration. Au moment du transfert d'une Action directement ou indirectement détenue par un Actionnaire revêtant la qualité de Compagnie d'Assurance Allemande ou de Compagnie d'Assurance Autrichienne, le cessionnaire doit accepter et devient seul responsable de tous les engagements et obligations par rapport à ces Actions et le cédant est libéré de (et n'engagera plus aucune responsabilité pour) ces engagements et obligations. Une fois que le cédant aura transféré ses Actions, ce cédant n'assumera plus aucune obligation de quelque nature que ce soit relativement aux Actions et Engagements qu'il aura transférés.

9.5 Sans préjudice à l'Article 9.4, des Actions ou des Engagements Non-Libérés sont cessibles sous réserve de l'accord préalable de la Société dans les cas suivants:

- si la Société considère que la cession violerait une quelconque loi applicable, règlement ou tout terme des Statuts. La Société peut également requérir le cédant et le cessionnaire de fournir à la Société un avis juridique sur la question;
- si le cessionnaire potentiel n'est pas un Investisseur Qualifié; et
- si le cessionnaire potentiel n'est pas un membre du Groupe Generali.

Dans les situations mentionnées ci-dessus, tout Actionnaire souhaitant transférer tout ou partie des ses Actions devra notifier le Conseil d'Administration en vue de recevoir son consentement au transfert d'Actions en donnant une notification préalable ne pouvant être inférieure à 30 jours et devra fournir l'information relative au transfert proposé ainsi que celle relative au receveur ou cessionnaire comme peut le demander le Conseil d'Administration étant entendu que ce receveur ou cessionnaire ne deviendra pas Actionnaire sans l'accord écrit du Conseil d'Administration, qui peut être donné ou retenu (à la seule et absolue discrétion du Conseil d'Administration) pour quelque raison que ce soit ou sans mentionner de raison. Le cédant devra supporter tous frais, taxes, impôts, coûts et honoraires découlant de ce transfert, incluant (et de manière non limitative), les frais légaux connexes.

9.6 Nonobstant cet Article 9, toute Cession d'actions, titres boursiers, parts, ou autre intérêt dans un Actionnaire ou Société holding d'un Actionnaire qui est cotée sur un marché boursier ou sur un marché d'échange de titres ou tout système automatisé de cotation ne sera pas considéré comme une Cession et dès lors les dispositions de cet Article 9 ne seront pas applicables

9.7 Droit de préemption

En plus des conditions énumérées sous les Articles 9.2, 9.3 et 9.4, toute cession d'Action et d'Engagement Non-Libéré sera sujet aux règles suivantes:

9.7.1 Un Investisseur (l'"Actionnaire Cédant") désirant céder tout ou partie de ses Actions (les "Actions Offertes") doit donner un avis de telle intention (l'"Avis de Transfert") à la Société énonçant les détails des Actions Offertes et le prix, qui peut uniquement être en numéraire, par Action qu'il désire recevoir (le "Prix par Action"). La Société devra, endéans cinq (5) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Transfert, proposer les Actions Offertes aux autres Actionnaires en proportion de leurs montants respectifs d'Engagement d'Investisseur. Les Actions Offertes devront être proposées au Prix par Action et aux mêmes termes et conditions que ceux prévus dans l'Avis de Transfert (les "Termes Acceptés") et l'offre sera ouverte à l'acceptation pendant une période de vingt (20) Jours Ouvrables suivant la date à laquelle les Investisseurs se voient notifier l'Avis de Transfert par la Société (la "Clôture de l'Offre"). En l'absence de toute acceptation de l'offre avant la Clôture de l'Offre, les Actionnaires seront réputés avoir refusé ladite offre.

9.7.2 Lors de l'acceptation de l'offre, tout Actionnaire (autre que l'Actionnaire Cédant) devra notifier à la Société le nombre d'Actions Offertes en relation desquelles il accepte ladite offre et, si tous les autres Actionnaires (autres que l'Actionnaire Cédant) n'acceptent pas l'offre, le nombre d'Actions Offertes supplémentaires que l'Actionnaire serait disposé à acquérir.

9.7.3 Si les premières notifications reçues par la Société montrent que les Actionnaires (autres que l'Actionnaire Cédant) n'ont pas accepté d'acquérir toutes les Actions Offertes, alors la Société devra informer les Actionnaires du nombre d'Actions Offertes acceptées par tout Actionnaire et le nombre d'Actions Offertes restantes, endéans trois (3) Jours Ouvrables après réception de la dernière notification ou, si ultérieurement, après la Clôture de l'Offre, le cas échéant. Tout Actionnaire devra alors notifier à la Société le nombre d'Actions Offertes supplémentaires qu'il accepte d'acquérir endéans trois (3) Jours Ouvrables suivant la réception de l'avis mentionné ci-dessus par la Société.

9.7.4 Si tous les Associés n'acceptent pas l'offre, alors les Actions Offertes seront cédées aux Actionnaires ayant accepté d'acquérir d'additionnelles Actions Offertes conformément à l'Article 9.7.2 en proportion de leur Engagement d'Investisseur respectif, sauf accord contraire entre eux. Si le nombre d'Actions Offertes qu'ils ont accepté d'acquérir est supérieur au nombre total d'Actions Offertes, alors les Actions Offertes seront distribuées entre les Actionnaires au pro rata de leur Engagement d'Investisseur respectif et dans les limites de leur acceptation de l'offre. Si uniquement un Actionnaire accepte l'offre, toutes les Actions Offertes pourront être cédées à cet Actionnaire.

9.7.5 La Société devra, avant la Clôture de l'Offre, notifier à l'Actionnaire Cédant si les autres Actionnaires ont accepté d'acquérir les Actions Offertes. L'Actionnaire Cédant devra céder les Actions Offertes aux autres Actionnaires en conséquence.

9.7.6 Si le droit de préemption est dûment exercé en relation avec toutes les Actions Offertes, l'Actionnaire Cédant s'engage irrévocablement à (i) céder aux autres Actionnaires, aux Termes Acceptés, les Actions Offertes endéans deux (2) mois de la date de l'Avis de Transfert initial et (ii) signer tout document permettant à la cession d'être valide et opposable à l'encontre de la Société et des tiers.

9.7.7 Si les autres Actionnaires décident de ne pas acquérir la totalité des Actions Offertes, alors l'Actionnaire Cédant peut librement céder toutes les Actions Offertes à un tiers de bonne foi à des conditions de marché, étant entendu que (i) une telle cession est réalisée endéans quatre-vingt-dix (90) Jours Ouvrables de la clôture de l'Offre ou, au cas où l'Actionnaire Cédant est une Compagnie d'Assurance Allemande endéans deux (2) mois de la date de l'Avis de Transfert initial et (ii) la cession est réalisée sur base des Termes Acceptés, sous réserve de l'adhérence du tiers au Contrat d'Investissement et

d'Actionnariat. L'Actionnaire Cédant devra procurer à la Société le projet du contrat de vente et d'achat devant être conclu par celui-ci et le cessionnaire afin de permettre à la Société de s'assurer que les conditions ci-dessus sont remplies.

9.7.8 Si l'Actionnaire Cédant entend céder les Actions Offertes à un tiers de bonne foi (qui doit être, pour éviter tout doute, un membre du Groupe Generali, et sous réserve toujours de l'accord de la Société) à des termes et conditions qui sont différents des Termes Acceptés, il devra notifier ladite offre du tiers (l'"Offre du Tiers") à la Société, qui, à son tour, devra notifier ladite Offre du Tiers aux autres Actionnaires endéans trois (3) Jours Ouvrables de sa réception. Les Actionnaires seront alors en droit de décider d'acquérir les Actions Offertes aux termes et conditions de l'Offre du Tiers en notifiant leur décision dans ce sens à la Société endéans dix (10) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Offre du Tiers. Tout Actionnaire devra notifier la Société le nombre d'Actions Offertes qu'il compte acquérir.

9.7.9 Si les Actionnaires décident d'acquérir toutes les Actions Offertes, alors l'Actionnaire Cédant devra céder toutes les Actions Offertes aux Actionnaires; les dispositions des Articles 9.7.4 et 9.7.5 ci-dessus étant applicables mutatis mutandis à l'allocation des Actions Offertes entre les Actionnaires. Les Actions Offertes seront acquises par les autres Actionnaires endéans un (1) mois de la fin de la période de dix (10) Jours Ouvrables mentionnée ci-dessus ou, au cas où l'Actionnaire Cédant est une Compagnie d'Assurance Allemande endéans deux (2) mois de la date de l'Avis de Transfert initial.

9.7.10 Au cas où toutes les Actions Offertes ne sont pas acquises par les Actionnaires, alors l'Actionnaire cédant sera en droit de céder les Actions Offertes au tiers.

9.7.11 Les Actions Offertes devront être acquises par les Actionnaires ou le tiers, le cas échéant, endéans un (1) mois suivant la période de dix (10) Jours Ouvrables mentionnée ci-dessus ou, au cas où l'Actionnaire Cédant est une Compagnie d'Assurance Allemande, endéans deux (2) mois de la date de l'Avis de Transfert initial.

9.7.12 Les Actionnaires ou le tiers qui acquiert les Actions, que ce soit conformément au présent Article 9 ou autrement conformément au Contrat d'Investissement et d'Actionnariat, de l'Actionnaire Cédant acquerra les Prêts d'Investisseur de ce dernier dans la même proportion que les Actions acquises par rapport à toutes les Actions Offertes. Les Investisseurs ne devront assigner les Prêts d'Investisseur sauf si le cessionnaire acquiert les Actions du cédant conformément aux Articles 9.7.1 à 9.7.5 ci-dessus.

9.7.13 Les acquéreurs de telles Actions seront tenus, proportionnellement au nombre d'Actions acquises, à payer tous les Engagements Non-Libérés de l'Actionnaire Cédant à partir de la date de la réalisation de l'acquisition desdites Actions (et le cédant devra, dans cette mesure, être libéré de ses obligations).

10. Rachat d'actions.

10.1 Droit de rachat

10.1.1 Les Actionnaires n'ont pas le droit de demander le rachat de tout ou partie de leurs Actions par la Société, à l'exception des cas visés par le Contrat d'Investissement et d'Actionnariat.

10.1.2 La Société peut racheter ses propres actions dans les limites posées par la Loi de 1915 notamment en son article 49-8 et ces Statuts.

10.1.3 Les Actions rachetées seront annulées et le capital social de la Société sera diminué en conséquence.

10.2 Possibilités de Rachat Forcé

10.2.1 Les Actions peuvent être rachetées de manière forcée à partir du moment où le Conseil d'Administration considère que cela est dans le meilleur intérêt de la Société, sujet aux termes et conditions déterminés par le Conseil d'Administration et dans les limites imposées par la loi et ces Statuts. En particulier, les Actions peuvent être rachetées au choix du Conseil d'Administration, au pro rata parmi les Actionnaires existants.

10.2.2 Les Actions rachetées de manière forcée seront rachetées à leur Valeur Nette d'Inventaire calculée à la date mentionnée dans l'avis de rachat forcé concerné envoyé par le Conseil d'Administration aux Actionnaires.

10.2.3 Le paiement de la Valeur Nette d'Inventaire sera effectué aux Actionnaires au plus tard trente (30) Jours Ouvrables à compter de la date à laquelle le rachat forcé à eu lieu à moins que des contraintes légales, telles que des contrôles ou restrictions sur les mouvements de capital des devises étrangères, ou d'autres circonstances hors du contrôle du Conseil d'Administration rendent impossible ou inapplicable le transfert du prix de rachat dans le pays où ce prix de rachat doit être transféré. Cependant, le Conseil d'Administration se réserve le droit de retarder le paiement du prix de rachat pour une période supplémentaire de soixante (60) Jours Ouvrables.

10.2.4 Le Conseil d'Administration peut, à son entière discrétion mais avec le consentement de l'Actionnaire concerné, décider d'effectuer le paiement du prix de rachat à cet Actionnaire en totalité ou partiellement in specie en allouant à cet Actionnaire des investissements de la communauté d'actifs mis en place équivalent en valeur à compter de la date à laquelle la Valeur Nette d'Inventaire par Action est calculée (étant la date de rachat forcé). La nature et le type des actifs devant être transférés dans ce cas seront déterminés sur une base juste et raisonnable et sans porter atteinte aux intérêts des Actionnaires, et la valorisation utilisée sera confirmée par un rapport spécial de l'auditeur de la Société. Les coûts d'un tel transfert seront supportés par le receveur.

Chapitre IV. - Valeur nette d'inventaire

11. Calcul de la valeur nette d'inventaire.

11.1 Dans la mesure requise par et dans les limites prévues par les lois et règlements luxembourgeois, la Valeur Nette d'Actif d'une Action sera calculée par le Gestionnaire en Investissement ou par tout autre mandataire sous la responsabilité du Gestionnaire en Investissement.

11.2 La Valeur Nette d'Inventaire d'une Action sera calculée conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise et des International Financial Reporting Standards ("IFRS"), tels que modifiés de temps à autre et, le cas échéant, telle que par ailleurs modifiée en conformité avec les dispositions des Statuts.

11.3 La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera exprimée en EUR par Action. La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera déterminée au moins à chaque Date d'Evaluation, en divisant les actifs nets de la Société par le nombre total d'Actions émises, conformément aux règles d'évaluation décrites ci-dessous.

11.4 La Valeur Nette d'Inventaire par Action peut être arrondie vers le haut ou vers le bas comme le Gestionnaire en Investissement le déterminera.

11.5 La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera disponible au plus tard six (6) mois après la Date d'Evaluation correspondante.

11.6 Aux fins de détermination de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions, l'Engagement Non-Libéré dans le cadre d'Actions non encore émises, doit être ignoré dans la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire.

11.7 Les avoirs de la Société comprendront (de manière non limitative):

11.7.1 les investissements immobiliers ou les droits immobiliers enregistrés au nom de la Société ou d'un de ses Affiliés ainsi que les participations dans des Sociétés Immobilières;

11.7.2 les participations en valeurs convertibles et autres titres de créance dans des Sociétés Immobilières;

11.7.3 toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts échus ou courus;

11.7.4 tous les effets et billets payables à vue et les comptes exigibles (y compris les résultats de la vente de Biens Immobiliers, droits immobiliers, titres ou autres avoirs vendus mais pas encore délivrés);

11.7.5 toutes les obligations, titres à terme, certificats de dépôt, actions, obligations, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs, instruments financiers et autres avoirs similaires détenus ou qui ont fait l'objet d'un contrat par la Société (pour autant que la Société puisse faire des ajustements d'une manière qui ne soit pas en contradiction avec l'Article 11.8.4 en considération des fluctuations de la valeur marchande des valeurs occasionnées par des pratiques telles que la négociation ex-dividende ou ex-droit ou des procédés similaires);

11.7.6 tous les dividendes, en espèces ou en actions et les paiements reçus en espèces par la Société dans la mesure où l'information y relative est raisonnablement à la disposition de la Société;

11.7.7 tous loyers échus sur tout investissement immobilier ou intérêts échus ou courus sur les avoirs produisant des intérêts détenus par la Société, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans la valeur attribuée à ces avoirs;

11.7.8 les dépenses de formation de la Société, y compris les coûts d'organisation et le coût d'émission et de distribution des Actions; et 11.7.9 tous les autres avoirs de quelque sorte et nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance.

11.8 La valeur de ces avoirs sera déterminée de la manière suivante:

11.8.1 sous réserve des dispositions ci-dessous, les Biens Immobiliers seront évalués par le Gestionnaire en Investissement annuellement et à toute autre date déterminée par le Conseil d'Administration ou le Gestionnaire en Investissement. Le Gestionnaire en Investissement peut être assisté par un évaluateur indépendant afin de faire de telles évaluations. Chaque évaluation sera faite sur base de la Valeur de Marché Ouvert et conformément à la méthode déterminée de temps à autre par le Gestionnaire en Investissement.

11.8.2 sous réserve des dispositions ci-dessous, les valeurs de Sociétés Immobilières qui ne sont pas cotées en bourse ou échangées sur un autre marché réglementé seront évaluées sur base de la valeur probable nette de réalisation (hors tout impôt différé), évaluée avec prudence et de bonne foi par le Gestionnaire en Investissement en utilisant la valeur des Biens Immobiliers telle que déterminée conformément à l'Article 11.8.1 et comme édicté ci-dessous.

11.8.3 la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, dépenses prépayées, dividendes en numéraire et intérêts annoncés ou échus mais non encore touchés, est censée être le montant total, à moins qu'il soit improbable que ce dernier soit payé ou reçu intégralement, auquel cas, la valeur est fixée après avoir effectué une réduction jugée appropriée dans un tel cas pour refléter la valeur exacte.

11.8.4 toutes autres valeurs ou avoirs, y compris les titres de créance, valeurs sujettes à restrictions (restricted securities) et valeurs pour lesquelles aucune cotation de marché n'est disponible, sont évalués sur base de cotations fournies par des courtiers (dealer-supplied) ou par un service de prix (pricing service) approuvé par le Gestionnaire en Investissement ou, dans la mesure où de tels prix ne sont pas jugés comme étant représentatifs des valeurs du marché, de telles valeurs et autres actifs seront évalués à la juste valeur telle que déterminée de bonne foi par le Gestionnaire en Investissement. Les instruments du marché monétaire détenus par la Société, d'une maturité de quatre-vingt-dix (90) jours ou moins, seront évalués par la méthode du coût amorti, qui se rapproche de la valeur du marché.

11.9 L'évaluation de la valeur des (i) Biens Immobiliers et droits immobiliers enregistrés au nom de la Société ou au nom de l'une de ses Filiales (détenue à 100% ou non) directes ou indirectes et (ii) des participations directes ou indirectes

de la Société dans des Sociétés Immobilières telles que visés à l'Article 11.8.2 dans lesquels la Société détient plus de cinquante (50) pour cent des actions avec droit de vote en émission, sera effectuée par le Gestionnaire en Investissement. Cette évaluation peut être établie à la fin de l'année comptable et utilisée au cours de l'année qui suit, à moins qu'il y ait un changement dans la situation économique générale ou dans la condition des biens immobiliers en question ou des droits immobiliers détenus par la Société ou par une des Sociétés dans lesquelles la Société a une participation, lequel changement requiert d'effectuer de nouvelles évaluations dans les mêmes conditions que les évaluations annuelles.

11.10 La valeur de tous les avoirs et engagements non exprimés en EUR sera convertie en EUR au taux de change applicable à la Date d'Evaluation en question. Si ce taux de change n'est pas disponible, le taux sera déterminé par le Gestionnaire en Investissement de bonne foi.

11.11 Le Gestionnaire en Investissement, à sa discrétion, peut autoriser d'autres méthodes d'évaluation s'il considère que de telles évaluations correspondent mieux à la juste valeur des avoirs de la Société.

11.12 Les engagements de la Société comprendront (de manière non limitative):

11.12.1 tous les emprunts, effets et comptes exigibles;

11.12.2 tous intérêts échus de prêts de la Société (y compris tous les frais accumulés pour s'engager dans ces prêts);

11.12.3 toutes les dépenses en cours ou à payer (y compris les dépenses administratives, les commissions de gestion, les commissions de performance, les commissions de gestion immobilière, les commissions du dépositaire et les commissions des agents de l'administration centrale);

11.12.4 toutes les obligations connues, échues ou non, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes déclarés par le Gestionnaire en Investissement mais non encore payés;

11.12.5 une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et le revenu encourus à la Date d'Evaluation, telle que déterminée périodiquement par le Gestionnaire en Investissement et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par le Gestionnaire en Investissement ainsi que tout montant (s'il y a lieu) que le Gestionnaire en Investissement pourra considérer comme constituant une provision appropriée pour faire face à tous autres engagements de la Société;

11.12.6 tous autres engagements de la Société de quelque sorte et nature que ce soit, reflétés conformément à la loi luxembourgeoise et à l'IFRS. Pour la détermination du montant de ces engagements, la Société doit prendre en considération toutes les dépenses à payer par la Société qui peuvent comprendre:

(a) toutes les dépenses organisationnelles relatives à la constitution et au changement d'objet social de la Société, la préparation des documents de placement et des contrats y relatifs, y compris mais pas seulement, les commissions et honoraires payables dans le domaine juridique, comptable, les honoraires de l'évaluateur indépendant, les commissions liées à l'enregistrement des titres, les dépenses en frais postaux et les dépenses courantes encourues;

(b) toutes dépenses opérationnelles incluant, de manière non exhaustive, les honoraires et dépenses payables aux revendeurs et comptables de la Société, aux fournisseurs de services de la Société, aux représentants permanents aux lieux où la Société est enregistrée, le cas échéant, ainsi qu'à tout autre agent de la Société, la rémunération (s'il y en a) des Administrateurs ainsi que leurs dépenses raisonnables, les frais d'assurance, les frais et dépenses encourus en rapport avec les services d'assistance juridique et de révision des comptes, les commissions et frais relatifs à l'enregistrement et au maintien de l'enregistrement de la Société auprès des autorités gouvernementales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, les frais de rapport et de publicité incluant les frais de préparation, d'impression et de distribution des rapports périodiques et déclarations d'enregistrement, les frais de tous rapports aux Actionnaires, tous les impôts et droits prélevés par les autorités gouvernementales et charges similaires et toutes autres dépenses d'exploitation, y compris les frais d'identification, d'achat, de détention et de vente des actifs, les frais des agences immobilières, le cas échéant, les intérêts, les frais bancaires et de courtage, les frais de poste, téléphone et télex, les coûts de couverture et les coûts d'emprunts et les dépenses et coûts des services de tiers en relation avec les transactions, les avoirs, projets, actifs détenus dans des Sociétés en relation à la fois avec des transactions achevées ou non achevées. La Société pourra tenir compte des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou périodique, par une estimation pour l'année ou pour toute autre période. Les honoraires juridiques, comptables et de l'évaluateur indépendant, ainsi que les dépenses organisationnelles en relation avec l'établissement de la Société et le changement de son objet social seront payés ou remboursés par la Société.

11.13 Tous les engagements financiers de la Société seront évalués à la valeur du marché et le résultat net sera considéré comme un actif ou un passif de la Société.

11.14 Les Actionnaires obtiendront, sur demande, des détails sur toutes les commissions et dépenses auxquelles il est fait référence dans cet Article 11.

11.15 La valeur des engagements de la Société est enregistrée au coût ou coût amorti, exception faite de tous produits dérivés qui sont enregistrés à la juste valeur.

11.16 Toutes les règles d'évaluation et de détermination devront être interprétées et faites conformément à la loi luxembourgeoise et à l'IFRS.

11.17 En l'absence de mauvaise foi, de négligence grave ou d'erreur manifeste, la Valeur Nette d'Inventaire déterminée par le Gestionnaire en Investissement ou ses agents, sera définitive et liera la Société ainsi que les Actionnaires présents, anciens ou futurs.

12. Fréquence et suspension temporaire du calcul de la valeur nette d'inventaire.

12.1 En relation avec toute Action, la Valeur Nette d'Actif par Action et le prix d'émission, rachat ou conversion (le cas échéant) d'Actions sera calculé de temps en temps par le Gestionnaire en Investissement tel que déterminé par l'Article 11, au moins une fois par an, à une fréquence déterminée par le Gestionnaire en Investissement ainsi que tous les jours par référence à laquelle le Gestionnaire en Investissement approuve le prix d'une émission, d'un rachat ou d'une conversion d'Actions, étant entendu que ceci est conforme aux lois et règlements applicables.

12.2 La détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action peut être suspendue sur décision du Gestionnaire en Investissement:

12.2.1 pendant toute période au cours de laquelle un ou plusieurs bourses de valeurs ou marchés, fournissant la base pour l'évaluation d'une part substantielle des avoirs de la Société sont fermés autrement que pour, ou durant, les vacances ou si les opérations sont restreintes ou suspendues ou lorsque les négociations sont restreintes ou suspendues; ou

12.2.2 pendant toute période au cours de laquelle, de l'opinion raisonnable du Conseil d'Administration, une juste évaluation des avoirs de la Société n'est pas réalisable pour des raisons de force majeure ou catastrophe naturelle sortant du contrôle raisonnable du Conseil d'Administration; ou

12.2.3 durant l'existence d'un état de choses par suite duquel l'évaluation des avoirs de la Société n'est pas réalisable; ou

12.2.4 lorsqu'il y a une panne de plus d'une (1) semaine, des moyens de communication normalement utilisés pour déterminer la valeur des avoirs de la Société; ou

12.2.5 lorsque le Conseil d'Administration considère que la Valeur Nette d'Inventaire de tout Affilié de la Société ne peut être déterminée avec précision; ou

12.2.6 lors de la publication d'un avis convoquant une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires en vue de décider de la liquidation de la Société; ou

12.2.7 lorsque pour une raison donnée le prix de tout investissement ne peut être déterminé rapidement ou précisément.

12.3 Toute suspension doit être publiée, le cas échéant, par le Conseil d'Administration et peut être notifiée aux Actionnaires qui ont fait une demande de souscription ou de rachat, le cas échéant, d'Actions pour lesquelles le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire a été suspendu.

12.4 Chaque suspension ou levée de celle-ci sera notifiée aux Actionnaires sans délais.

Chapitre V. - Conseil d'administration, Gestionnaire en investissement, Conflit d'intérêts, Dépositaire et auditeurs indépendants

13. Conseil d'administration.

13.1 La Société est gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois membres.

13.2 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration. Dans ce cas, cette personne morale doit désigner un représentant permanent qui remplit ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale concernée ne peut démettre son représentant permanent que si elle nomme son successeur en même temps.

13.3 Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période qui ne peut dépasser six (6) ans et sont rééligibles; l'assemblée générale des Actionnaires peut déterminer le nombre d'Administrateurs, leur rémunération (s'il y a lieu) et les termes de leurs fonctions. Ils peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans motif ou être remplacés par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires. Dans le cas où un Administrateur serait élu sans indication de la durée de son mandat, il est considéré élu pour six (6) ans à partir de la date de son élection.

13.4 Les Administrateurs sont élus à la majorité des votes des Actions présentes ou représentées à cette assemblée générale des Actionnaires.

13.5 En cas de vacance d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de mort, retraite, démission ou autre, les Administrateurs restants peuvent rencontrer et élire, à la majorité des voix, un Administrateur pour pourvoir à cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires à laquelle il sera demandé de ratifier cette élection.

14. Réunions du conseil d'administration.

14.1 Le Conseil d'Administration doit élire parmi ses membres un président et un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui dressera les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Actionnaires. Le premier président peut être nommé à la première assemblée générale des Actionnaires.

14.2 Le président présidera les réunions du Conseil d'Administration et des Actionnaires. En son absence, les Administrateurs ou les Actionnaires respectivement, désigneront par un vote à la majorité simple un autre Administrateur ou, dans le cas d'une assemblée d'Actionnaires, toute autre personne pour assumer la présidence de ces réunions.

14.3 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou par deux (2) Administrateurs au lieu indiqué dans la convocation de la réunion. Les convocations écrites pour toute réunion du Conseil d'Administration doivent être données à tous les Administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date de cette réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, auquel cas la nature des circonstances doit être établie dans le procès-verbal de la réunion. Si tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux exigences et formalités de convocation.

14.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement se réunir et statuer que lorsque la majorité des membres est présente ou représentée par procurations. Tout Administrateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration en nommant par écrit, par télégramme ou télécopie un autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur peut également nommer un autre Administrateur pour le représenter par téléphone, telle nomination devant être confirmée ultérieurement par écrit.

14.5 Toutes les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des voix. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix.

14.6 L'utilisation d'équipements de vidéoconférence et de moyens de télécommunication qui permettent l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui permettent à toutes les personnes prenant part à la réunion d'entendre les autres de manière continue et garantissent une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Une réunion tenue par ces moyens de télécommunication est considérée comme ayant lieu au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est autorisé à voter par vidéo ou par téléphone.

14.7 Les résolutions du Conseil d'Administration sont enregistrées dans un procès-verbal signé par le président de la réunion. Les copies des extraits de ce procès-verbal à produire dans une procédure judiciaire ou autre seront signées valablement par le président de la réunion ou deux (2) Administrateurs.

14.8 Les votes peuvent également être donnés par fax, e-mail ou téléphone étant entendu que, dans le cas d'un vote par téléphone, ce vote doit être confirmé par écrit.

14.9 Les résolutions circulaires du Conseil d'Administration peuvent être valablement prises si elles sont approuvées par écrit et signées par tous les Administrateurs en personne. Cet accord peut être donné dans un seul ou dans plusieurs documents séparés envoyés par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces résolutions ont le même effet que les résolutions prises aux réunions des Administrateurs dûment convoquées.

14.10 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration doivent être signés par le président du Conseil d'Administration ou deux (2) Administrateurs. Les extraits doivent être certifiés par le président du Conseil d'Administration ou deux (2) Administrateurs.

15. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

15.1 Sous réserve des pouvoirs octroyés au Gestionnaire en Investissement, le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous les actes d'investissement, d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

15.2 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi de 1915 à l'assemblée générale des Actionnaires relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

15.3 L'Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en informer le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Il est spécialement rendu compte, à la première assemblée générale avant tout vote sur d'autres résolutions, des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait un intérêt opposé à celui de la Société.

15.4 Les dispositions des paragraphes qui précèdent ne sont pas applicables aux décisions du Conseil d'Administration concernant des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

16. Délégation de pouvoirs.

16.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs de conduire la gestion et les affaires journalières de la Société et la représentation de la Société pour la gestion et es affaires journalières à tout/tous membre(s) du Conseil d'Administration, gérants, fondés de pouvoir et autres agents, personne physique ou morale, qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire, selon les termes et pouvoirs déterminés par le Conseil d'Administration.

16.2 Le Conseil d'Administration peut également conférer tous ses pouvoirs et mandats spéciaux à toute(s) personne(s) qui n'a pas besoin d'être un Administrateur, nommer et révoquer tous les agents et les employés et déterminer leurs émoluments.

16.3 Sauf disposition contraire des Statuts, les préposés et agents de la Société ont les droits et obligations qui leurs sont conférés par le Conseil d'Administration.

16.4 La première personne qui se voit confier la gestion journalière, s'il y en a, peut être nommée par la première assemblée générale des Actionnaires.

16.5 La Société qui qualifie comme fond d'investissement alternatif selon la signification de la Loi de 2013 a nommé le Gestionnaire en Investissement en tant qu'AIFM externe, afin de remplir les fonctions d'investissement et de gestion de risques en accord avec les termes et conditions d'un accord de gestion de fond d'investissement alternatif ("Accord AIFM") et dans les limites fixées par les lois et règlements luxembourgeois, en particulier la Loi de 2013.

17. Pouvoirs du gestionnaire en investissement.

17.1 Le Gestionnaire en Investissement est en charge de la gestion des investissements (i.e. la gestion de portefeuilles et la gestion de risques) de la Société.

17.2 De plus, le Gestionnaire en Investissement est également responsable pour l'évaluation des actifs de la Société, étant entendu qu'une telle évaluation sera opérée indépendamment de la fonction de gestionnaire de portefeuille conformément aux dispositions de la Loi de 2013.

17.3 Sous réserve des termes et conditions de l'Accord AIFM, le Gestionnaire en Investissement peut également être responsable de l'exercice des autres fonctions mentionnées à l'Annexe I de la Loi de 2013.

18. Représentation de la société.

18.1 A l'égard des tiers, dans toutes circonstances, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par deux (2) Administrateurs mais uniquement dans les limites de ces pouvoirs, comprenant particulièrement le Gestionnaire en Investissement, dans les limites prévues dans l'Accord AIFM.

18.2 A l'égard des tiers, dans toutes circonstances, lorsqu'un délégué à la gestion journalière a été nommé pour conduire la gestion et les affaires journalières de la Société et représenter la Société dans cette gestion et ces affaires journalières, la Société est également valablement engagée par la signature unique du délégué à la gestion journalière.

19. Conflits d'intérêts.

19.1 Dans l'hypothèse où la Société se verrait proposer un investissement comprenant un Bien Immobilier détenu directement ou indirectement, en tout ou en partie, par un Actionnaire, par tout représentant d'une société de gestion, conseiller en investissement ou gestionnaire immobilier ou de leurs Affiliés (les "Parties Intéressées"), ou comprenant une société de portefeuille au sein de laquelle une ou plusieurs Parties Intéressées ont des droits acquis (à l'exclusion d'une participation minoritaire), les Parties Intéressées feront part de ce conflit d'intérêts au Conseil d'Administration.

19.2 Dans l'hypothèse où la Société investit dans une Société Immobilière qui a été ou est conseillée ou gérée par une Partie Intéressée, il y aura lieu de divulguer intégralement les termes de ces tâches de conseil et de gestion au Conseil d'Administration, préalablement à la tenue du Conseil d'Administration qui sera appelé à se prononcer sur un tel investissement.

19.3 Toute société de gestion, conseiller en investissement ou gestionnaire immobilier nommé directement ou indirectement par la Société informera le Conseil d'Administration de toute activité dans laquelle ces Parties Intéressées sont impliquées qui soit de nature à générer un conflit d'intérêts en relation avec les activités d'investissement de la Société. Chaque Actionnaire informera le Conseil d'Administration de tout investissement immobilier direct significatif dans des Sociétés Immobilières, qui revêt substantiellement les mêmes caractéristiques que les opportunités d'Investissement Immobilier recherchées par la Société et qui serait de nature à créer un risque de conflits d'intérêts.

19.4 Toute société de gestion, conseiller en investissement ou gestionnaire immobilier ou leurs Affiliés nommés directement ou indirectement par la Société peut fournir des services de gestion d'investissement, des conseils en investissement ou accomplir des tâches de gestion de biens immobiliers, commodités de gestion et autres services à des tiers, ou aux Investissements Immobiliers de la Société. Ces services fournis à la Société ou à ses Investissements Immobiliers par une société de gestion, un conseiller en investissement ou un gestionnaire immobilier ou leurs Affiliés nommés directement ou indirectement par la Société seront fournis au prix du marché en vigueur pour des services similaires dans le cadre d'un contrat de services professionnels.

19.5 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre Société ou entreprise ne sera affecté ou invalide par le fait qu'un ou plusieurs des Administrateurs ou directeurs de la Société a un intérêt ou est un administrateur, associé, directeur ou employé de cette autre société ou entreprise. Tout Administrateur ou directeur de la Société qui sert d'administrateur, associé, directeur ou employé dans une autre société ou entreprise avec laquelle la Société contracte ou s'engage en affaires d'une quelconque autre manière ne sera pas, en raison de cette affiliation avec cette autre société ou entreprise, empêché de considérer et de voter ou d'agir en rapport avec toute matière concernant un tel contrat ou autre transaction.

19.6 En vertu de l'Article 15.3, tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en informer le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. A la première assemblée générale avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait un intérêt opposé à celui de la Société.

19.7 L'expression "intérêts opposés" telle qu'utilisée aux Articles 15.3 et 19.6, n'inclut aucunement les relations avec ou sans intérêt dans quelque matière que ce soit, position ou transaction, dans lesquelles interviennent une société affiliée ou associée du Groupe Generali, ou toute autre personne, société ou entité telle que le Conseil d'Administration peut, à l'occasion, déterminer discrétionnairement.

19.8 Même si elle vise à identifier et éliminer de tels conflits d'intérêt, la Société et/ou le Gestionnaire en Investissement nommé directement ou indirectement par la Société tentera de résoudre tous les conflits survenant néanmoins d'une manière qui est considérée équitable par toutes les parties au vu des circonstances données. Pour ce faire, la Société, et/ou Gestionnaire en Investissement ont mis en place des procédures visant à assurer que les activités commerciales impliquant un conflit qui pourrait nuire aux intérêts de la Société ou de ses Investisseurs, sont opérées avec un degré d'indépendance approprié et que tous les conflits sont résolus de manière juste et dans tous les cas qui évite d'affecter de manière défavorable les intérêts de la Société et de ses Investisseurs.

20. Dépositaire.

20.1 La Société et le Gestionnaire en Investissement devront conclure un accord de dépositaire écrit avec un institut de crédit, une société de placement, un dépositaire professionnel d'actifs autres que des instruments financiers ou toute autre entité éligible pouvant être qualifiée de dépositaire de temps en temps, comme ces entités sont définies par la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 relative au secteur financier, modifiée de temps en temps, et qui devront satisfaire aux exigences de la Loi de 2013 (le "Dépositaire").

20.2 Le Dépositaire devra remplir les obligations et responsabilités prévues par la Loi de 2013 ainsi que tout autre règlement ou loi luxembourgeois applicables.

20.3 En vertu des conditions prévues par les lois et règlements luxembourgeois et la Loi de 2013, le dépositaire peut se décharger lui-même d'une responsabilité envers la Société et ses Investisseurs. En particulier, en vertu des conditions prévues à l'article 19(14) de la Loi de 2013, y compris la condition prévoyant que les Investisseurs de la Société ont été dûment informés de cette décharge et des circonstances justifiant la décharge avant leur investissement, le Dépositaire peut se décharger lui-même d'une responsabilité, au cas où la loi d'un pays tiers requiert que certains instruments financiers sont détenus sous garde par une entité locale et qu'il n'y a pas d'entité locale qui satisfait aux exigences de délégation prescrites à l'article 19(11) point (d)(ii) de la Loi de 2013.

21. Auditeur indépendant.

21.1 Les données comptables relatées dans le rapport annuel de la Société seront contrôlées par un auditeur indépendant (réviseur d'entreprises agréé) nommé par l'assemblée générale des Actionnaires et rémunéré par la Société.

21.2 L'auditeur indépendant accomplira tous les devoirs qui lui sont imposés par la loi luxembourgeoise.

Chapitre VI. - Assemblée générale des actionnaires

22. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

22.1 Sauf disposition contraire dans ces Statuts, l'assemblée générale des Actionnaires représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier des actes en relation avec les opérations de la Société. Ses résolutions lient tous les Actionnaires.

22.2 Toute assemblée générale des Actionnaires doit être convoquée par le Conseil d'Administration par une convocation envoyée à chaque Actionnaire nominatif conformément à la Loi de 1915. Cette convocation indiquera la date et le lieu de l'assemblée et les conditions d'admission, contiendra l'ordre du jour et se référera aux exigences du droit luxembourgeois en ce qui concerne les quorum et majorités nécessaires à cette assemblée. Dans la mesure requise par le droit luxembourgeois, des annonces seront publiées au Mémorial et dans un journal luxembourgeois. La délivrance de ces convocations aux Actionnaires nominatifs ne doit pas être justifiée à l'assemblée.

22.3 Une assemblée générale des Actionnaires doit être convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix (10) pour cent du capital social de la Société. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, ils peuvent renoncer aux exigences de convocation et formalités de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix (10) pour cent du capital social de la Société peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Cette demande doit être adressée au siège social de la Société et envoyée par lettre recommandée au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la date de tenue de l'assemblée.

22.4 L'ordre du jour d'une assemblée générale des Actionnaires doit être préparé par le Conseil d'Administration, excepté lorsque l'assemblée est convoquée sur demande écrite des Actionnaires, auquel cas le Conseil d'Administration peut préparer un ordre du jour complémentaire.

22.5 Chaque Actionnaire peut voter par formulaires envoyés par la poste ou faxes au siège social de la Société ou à l'adresse spécifiée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires fournis par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois (3) cases qui permettent à l'Actionnaire de voter pour, contre ou s'abstenir de voter pour chaque résolution proposée en cochant la case appropriée.

22.6 Les formulaires dans lesquels ne seraient mentionnés ni le sens pour ou contre d'un vote ni l'abstention sont nuls. La Société ne tiendra compte que des formulaires reçus trois (3) jours avant l'assemblée générale des Actionnaires à laquelle ils se rapportent.

22.7 Les Actionnaires sont autorisés à participer à l'assemblée par vidéoconférence ou par des moyens de communication permettant leur identification et sont considérés comme présents pour les exigences de quorum et majorité. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui garantissent la participation effective à l'assemblée et permettent que les délibérations soient retransmises de façon continue.

22.8 Sauf disposition contraire prévue par la Loi de 1915 ou les Statuts, toutes les décisions de l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des Actionnaires sont prises à la majorité simple des voix, indépendamment de la proportion de capital représentée.

22.9 Lorsque la Société a un Actionnaire unique, ces décisions sont prises par résolutions écrites.

22.10 Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour modifier toute disposition des Statuts ne peut valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications

statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas satisfaite, une nouvelle assemblée peut être convoquée, de la manière prescrite par les Statuts ou la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour en indiquant la date et les résultats de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital social représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, devront réunir au moins les deux tiers (2/3) des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'Actionnaire concerné n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

22.11 Nonobstant ce qui est exprimé ci-dessus, la nationalité de la Société ne peut être changée qu'avec l'accord unanime de tous les Actionnaires et conformément à toutes les autres exigences légales.

23. Lieu et date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

23.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires doit être tenue au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans Luxembourg Ville le deuxième vendredi de juin chaque année (à moins que cette date ne soit un Jour Ouvrable Bancaire, auquel cas elle se tiendra au Jour Ouvrable suivant) à 10 a.m. CET.

24. Autres assemblées générales.

24.1 Le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée à la demande des Actionnaires représentant ensemble un dixième (1/10) du capital social de la Société.

24.2 Les autres assemblées des Actionnaires peuvent être tenues aux lieux et dates spécifiés dans les convocations.

25. Votes. Chaque Action donne droit à une (1) voix. Un Actionnaire peut être représenté à toute assemblée générale, même à l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, en nommant par écrit (ou par fax, e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire et qui est par conséquent autorisé de voter par procuration.

Chapitre VII. - Année financière, Rapports, Réserves légales et distributions

26. Année financière.

26.1 L'année financière de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de chaque année.

27. Rapports.

27.1 En relation avec chaque année financière, le Conseil d'Administration devra, avec l'assistance du Gestionnaire en Investissement préparer et distribuer à chaque Investisseur un rapport annuel, qui sera établi en conformité avec les IFRS, y compris les états financiers contrôlés pour le fond, endéans six (6) mois après la fin de l'année financière en question.

27.2 Toute information financière et autre concernant la Société telle que décrite par la Loi de 2013, y compris sans limitation, la composition du portefeuille détenu par la Société, la valeur Nette d'Actifs, les prix d'émission des Actions, ainsi que toute modification substantielle de celles-ci, seront mis à disposition gratuitement à tout Investisseur avant que ceux-ci n'investissent dans la Société chaque Jour Ouvrable pendant les heures d'ouverture normales au siège social de la Société.

27.3 De plus, la Société mettra également à la disposition de chaque Investisseur toute autre information telle que prescrite par la Loi de 2013.

28. Réserves légales.

28.1 Chaque année, au moins cinq (5) pour cent des profits nets de la Société doivent être affectés à un compte de réserve légale spécifique au niveau de la Société.

28.2 Cette affectation n'est plus obligatoire pour la Société si et aussi longtemps que cette réserve légale s'élève à au moins un dixième (1/10) du capital social.

29. Distributions.

29.1 Des bénéfices nets de la Société déterminés conformément à la loi luxembourgeoise, cinq pourcent seront déduits et alloués à un fond de réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque le montant de ce fond de réserve légale atteint dix pourcent de la valeur nominale du capital social de la Société.

29.2 Sous réserve des dispositions de la loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société pourra par voie de Résolution des Actionnaires déclarer des dividendes aux Actionnaires.

29.3 Sous réserve des dispositions de la loi luxembourgeoise et des présents Statuts, le Conseil d'Administration pourra distribuer des dividendes intérimaires aux Actionnaires.

29.4 Les paiements de dividendes, le cas échéant, seront effectués aux Actionnaires par virement bancaire et aucune distribution en nature ne sera possible aux termes de cet Article 29.

Chapitre VIII. - Dissolution, Liquidation, Résiliation

30. Dissolution, Liquidation.

30.1 Le décès, la banqueroute, l'insolvabilité, la dissolution, la liquidation, le retrait, l'expulsion, ou la conclusion d'un arrangement volontaire ou un ordre administratif concernant tout Actionnaire n'entraînera pas la cessation des activités de

la Société et l'administrateur de faillite, l'administrateur, le receveur ou liquidateur de l'Actionnaire décédé, en faillite, insolvable, dissous, ne peut avoir le droit de retirer les Actions de cet Actionnaire avant liquidation de la Société.

30.2 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires votant avec le même quorum que celui requis pour la modification des Statuts.

30.3 Si la Société doit être dissoute, la liquidation doit être réalisée par un ou plusieurs liquidateurs nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre IX. - Traitement préférentiel d'investisseurs

31. Traitement préférentiel. Sous réserve des conditions prévues par les lois et règlements luxembourgeois, chaque Investisseur devrait noter qu'un ou plusieurs Investisseur(s) de la Société peuvent obtenir un traitement préférentiel en ce qui concerne, entre autres, les honoraires à payer, les différents rapports et informations à recevoir, les opportunités de co-investissement. De plus amples détails en relation avec un tel traitement préférentiel, y compris le genre d'investisseurs pouvant obtenir un tel traitement préférentiel, seront mis à la disposition de tous les Investisseurs au siège social de la Société chaque Jour Ouvrable pendant les heures d'ouverture normales/sans frais sur demande.

Chapitre X. - Droit applicable

32. Droit applicable. Tous les points non spécifiés dans les présents Statuts seront déterminés conformément à la Loi de 1915 et la Loi de 2013.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.

Déclaration et frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ deux mille trois cent euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux parties comparantes, lesdites parties comparantes ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: G. DECKER, I. LAFOND, P. BRAUSCH, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 12 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/32544. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015178356/1783.

(150198375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Food & Beverage Investments Company (FIBC), Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 132.781.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 novembre 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015179066/14.

(150198877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

FS TM II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 3.032.540,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 174.477.

Il résulte du transfert de parts sociales de la Société en date du 21 octobre 2015, que 151.627 parts sociales détenues dans la Société par FS Invest II S. à r.l., ayant son siège social au 2 rue du Fossé, 1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107850, ont été transférées à FS Invest S.à r.l. ayant son siège social au 2 rue du Fossé, 1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107851.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FS TM II S. à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2015179075/17.

(150199511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Pasing I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 198.289.

Décision du conseil de gérance en date du 29 octobre 2015.

Le conseil de gérance de la société Pasing I S.à r.l. prend note que Monsieur Bill Janetschek, né le 26 août 1961 à New York, États-Unis d'Amérique, demeurant au 9, West 57 Street, étage Suite 4200, USA - 10019 New York, États-Unis d'Amérique, désire être dénommée comme Monsieur William J. Janetschek au lieu de Bill. Le nom correct et officiel serait Monsieur William J. Janetschek, et il prend note que l'adresse professionnelle de Monsieur Paul Wasserman a changé et se trouve désormais au 600, Travis Street, Suite 7200 Houston, TX 77002, États-Unis d'Amérique.

Luxembourg, le 29 octobre 2015.

Pour Pasing I S.à r.l.

Le conseil de gérance

Référence de publication: 2015179264/16.

(150199582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

R. et P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 85.890.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 novembre 2015.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2015179303/14.

(150198792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Reba Investment Opportunities S.C.A. - SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

R.C.S. Luxembourg B 182.325.

La convention de domiciliation conclue entre l'agent domiciliataire Caceis Bank Luxembourg, Société Anonyme immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B91985 dont le siège social est situé au 5 Allée Scheffer, 2520 Luxembourg, et Reba Investment Opportunities S.C.A. SICAR immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B182325 dont le siège social est situé au 5 Allée Scheffer, 2520 Luxembourg, a été résiliée avec effet au 31 août 2015.

Luxembourg, le 2 novembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Reba Investment Opportunities S.C.A. SICAR

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2015179312/16.

(150198887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Rocco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 173.923.

Le siège social de la société Rocco Luxembourg S.à r.l, société à responsabilité limitée, R.C.S. Luxembourg B 173923, située au 46A, Avenue J.F au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg est dénoncé avec effet au 29 Octobre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF (Luxembourg) S.A.

Signatures

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2015179313/12.

(150198925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Girafon Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 158.651.

Les comptes annuels au 30.06.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Pour: GIRAFON PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme - Société de gestion de patrimoine familial

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015179095/14.

(150199372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

GLK s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8086 Bertrange, 27, Am Wenkel.

R.C.S. Luxembourg B 156.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLK Sarl

Signature

Référence de publication: 2015179096/11.

(150199107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Groupe Acticall, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 171.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015179105/10.

(150199328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

GSO Aiguilles des Grands Montets (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 184.269.

—
EXTRAIT

La Société prend note que l'adresse de Monsieur William Foot, Gérant de catégorie A, a changé et est maintenant domicilié à l'adresse suivante, Arthur Cox Building, Earlsfort Terrace, Dublin 2, Irlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03 Novembre 2015.

Référence de publication: 2015179108/13.

(150199343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Goplan Services, Société Anonyme.

Siège social: L-9654 Grümelscheid, 39, Duerfstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 175.135.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 octobre 2015

L'Assemblée Générale décide de remplacer au poste de commissaire la société HMS Fiduciaire Sarl par la société Fiduciaire Internationale SA ayant son siège social à 7, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B34.813. Son mandat débutera avec les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014 et prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2016 approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2015.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015179103/14.

(150198946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Groupe Acticall, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 171.740.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015179106/10.

(150199362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Juranmax S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 109.913.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and fifteen, on the fifteenth of September.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

NATEBO N.V., a company existing under the laws of Curaçao, with registered office at Kaya W.F.G. (Jombi) Mensing, 14, 2nd Floor, Curaçao, duly registered with the trade and companies register of the Chamber of Commerce Industries number 108441 (hereinafter referred to as the "Sole Shareholder"),

here represented by Liridon ELSHANI, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Curaçao on August 18th, 2015.

Which aforementioned proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing person and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Which appearing person, acting as mentioned above, has requested the notary to state as follows:

- That the public liability company (société anonyme) Juranmax S.A. with its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), registered in the Luxembourg Trade and Corporate Re-

gister under section B and number 109913 (hereinafter referred to as the «Company»), was incorporated according to a deed received by Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on the 04 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1439 of 22 December 2005;

- That the corporate capital of the Company amounts to thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-), divided into three thousand one hundred (3,100) shares with a nominal value of one ten Euro (EUR 10.-) each;

- That the Sole Shareholder owns the totality of shares of the Company;

- That the Company's activities have ceased; that the Sole Shareholder decides in general meeting to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company;

- That the here represented Sole Shareholder appoints Mr. Johannes Hermanus Wilhelmus VAN KOUWEN, born on February 23rd, 1943 in Weert, the Netherlands, residing at 4, Avenue des Ligures, Monaco, as liquidator of the Company and said liquidator, in this capacity declares that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities; that as a consequence of the above all the liabilities of the company are paid. The liquidation report will remain attached to the present deed;

- That the remaining net assets have been paid to the Sole Shareholder;

- The declarations of the liquidator have been certificated, pursuant to a report that remains attached as appendix, established by EURAUDIT S.à r.l., with registered office at 16, All. Marconi, L-2120 Luxembourg, registered in the Trade and Corporate Register under the section B and number 42889, appointed as "commissaire-to-the-liquidation" by the sole shareholder;

- That the liquidation of the Company is done and finalised;

- That full discharge is granted to the directors of the Company and the statutory auditor for their mandates.

- That full discharge is also granted to the "commissaire-to-the-liquidation", EURAUDIT S.à r.l., prenamed;

- That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five (5) years at Celsiusstraat 18, 6003 DG, Weert, the Netherlands.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of the presents.

The document having been read in the language of the person appearing, all of whom are known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the translation in french / Suit la traduction française

L'an deux mil quinze, le quinze septembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

NATEBO N.V., une société régie par les lois de Curaçao, avec siège social au Kaya W.F.G. (Jombi) Mensing, 14, 2nd Floor, Curaçao, dûment enregistrée auprès du registre des sociétés de la Chambre de Commerce et d'Industries sous le numéro 108441 (ci-après référée comme l'«Actionnaire Unique»,

ici représenté par Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Curaçao, le 18 août 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte avec lequel elle est enregistrée.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la société anonyme dénommée Juranmax S.A., avec siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 109913 (ci-après la «Société»), a été constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg en date du 4 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1439 du 22 décembre 2005.

- Que le capital social de la Société est fixé trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3,100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) chacune;

- Que l'Actionnaire Unique, possède la totalité des actions de la Société;

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'Actionnaire Unique, siégeant en assemblée générale extraordinaire prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- Que l'Actionnaire Unique, désigne Monsieur Johannes Hermanus Wilhelmus VAN KOUWEN, né le 23 février 1943 à Weert, Pays-Bas, demeurant au 4, Avenue des Ligures, Monaco, comme liquidateur de la Société, que ce dernier en cette qualité déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé. Le rapport du liquidateur reste annexé au présent acte;

- Que l'actif restant est réparti à l'Actionnaire Unique;

- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, établi par EURAUDIT S.à r.l., avec siège social au 16, All. Marconi, L-2120 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 42889, désigné «commissaire à la liquidation» par l'actionnaire unique de la Société;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société, pour leurs mandats.

- Que décharge pleine et entière est également accordée au «commissaire à la liquidation» EURAUDIT S.à r.l., précité.

- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans au Celsiusstraat 18, 6003 DG, Weert, Pays-Bas.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Elshani et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 23 septembre 2015. Relation: 2LAC/2015/21315. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 2 novembre 2015.

Référence de publication: 2015178490/110.

(150197864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Michelman International Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.177.750,00.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 128.438.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of October.

Before Us, Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MICHELMAN, INC. a corporation incorporated under the laws of Ohio, United States of America, having its registered office at 9080 Shell Road, Cincinnati, OH 45236-1299, USA (Register number 772719), (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mrs. Cathy Brugger, employee, residing professionally at 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, pursuant to a proxy given under private seal.

Said proxy, after being initialed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing party is the sole shareholder of MICHELMAN INTERNATIONAL S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 128348, incorporated by a deed of Maître Paul Decker, then notary, residing in Luxembourg-Eich, on 26 April 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1492 dated 18 July 2007. The articles have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 26

April 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1184 dated 21 May 2013 (the "Company").

The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to pass the following resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of two million six hundred and fifty-two thousand five hundred euro (EUR 2,652,500.-) to bring it from its present amount of five hundred twenty-five thousand two hundred and fifty euro (EUR 525,250.-) to an amount of three million one hundred and seventy-seven thousand seven hundred and fifty euro (EUR 3,177,750.-) by the creation and issuance of one hundred and six thousand one hundred (106,100) new corporate units with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each;

The one hundred and six thousand one hundred (106,100) new corporate units have been subscribed by the Sole Shareholder, paid up by a contribution in kind consisting of a definite due and payable claim held by the Sole Shareholder against the Company of a total amount of two million six hundred and fifty-two thousand five hundred euro (EUR 2,652,500.-).

The Sole Shareholder, represented as stated above, declared that it is the sole holder and owner of the contribution in kind and that there exists no impediments to the transfer thereof to the Company. Evidence of the contribution in kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The existence and the value of the said claim have been certified to the undersigned notary by a declaration of contribution and payment of the Sole Shareholder.

Such declaration, after signature *in varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Company's articles of incorporation as follows:

"The corporate capital of the company is fixed at EUR 3,177,750.- (three million one hundred and seventy-seven thousand seven hundred and fifty Euro) divided into 127,110 (one hundred and twenty seven thousand one hundred and ten) corporate units with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) per unit fully paid-in."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand nine hundred euro (EUR 2,900.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, this proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-septième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MICHELMAN, INC., une société constituée selon le droit de l'état de l'Ohio, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 9080 Shell Road, Cincinnati, OHIO 45236-1299 Ohio, USA (numéro de registre 772719), (l'«Associé Unique»), ici représentée par Madame Cathy Brugger, salariée, demeurant professionnellement au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, selon les termes d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée *in varietur* par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La comparante, représentée comme ci-avant, étant le seul et unique associé de MICHELMAN INTERNATIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 11, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128438, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 26 avril 2007, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1492 du 18 juillet 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 26 avril 2013, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1184 du 21 mai 2013 (la "Société").

Lequel Associé Unique, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de deux millions six cent cinquante-deux mille cinq cents euros (2.652.500,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cinq cent vingt-cinq mille deux cent cinquante euros (525.250,- EUR) à un montant de trois millions cent soixante-dix-sept mille sept cent cinquante euros (3.177.750,- EUR) par la création et l'émission de cent six mille cent (106.100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune;

Les cent six mille cent (106.100) parts sociales nouvelles sont souscrites par l'Associé Unique, prénommé, payées par un apport en nature consistant en une créance certaine, liquide et exigible détenue par l'Associé Unique contre la Société d'un montant de deux millions six cent cinquante deux mille cinq cent euros (2.652.500,-EUR).

L'Associé Unique, représenté tel que mentionnée ci-dessus, a déclaré qu'il est le seul détenteur et propriétaire de l'apport en nature et qu'il n'existe aucun obstacle au transfert de l'apport en nature à la Société. Preuve de la détention de l'apport en nature a été montrée au notaire.

L'existence et la valeur de ladite créance a été certifiée au notaire instrumentant au moyen d'une déclaration d'apport de l'Associé Unique.

Cette déclaration, après signature "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

«Le capital social est fixé à 3.177.750,- EUR (trois millions cent soixante-dix-sept mille sept cent cinquante euros) représenté par 127.110 (cent vingt-sept mille cent dix) parts sociales avec une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) par part sociale intégralement libérées.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à deux mille neuf cents euros (EUR 2.900,-).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Brugger, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 28 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/34132. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 2 novembre 2015.

Référence de publication: 2015178586/111.

(150197961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

Fund-X S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 102.921.

Monsieur Maurice LAM a démissionné avec effet au 2 novembre 2015 de ses fonctions de membre du conseil d'administration et de Résident du conseil d'administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Un mandataire

Référence de publication: 2015179077/12.

(150199561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2015.

Boone, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 176.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179582/9.

(150200293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Xylem Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 11, Breedewues.
R.C.S. Luxembourg B 89.548.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Référence de publication: 2015180948/10.

(150201115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Yieldinvest SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 183.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2015180949/13.

(150200852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Yoffi Invest S.A. SPF, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 175.164.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2015.
Pour: YOFFI INVEST S.A. SPF
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme

Référence de publication: 2015180950/14.

(150201297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Yous Real Estate Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 144.341.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/11/2015.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2015180952/12.

(150200702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Zaphyre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clémency, 9bis, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 145.591.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

CHOTIN Barbara.

Référence de publication: 2015180953/10.

(150200659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2015.

B2B Management & Consulting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 60, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 201.133.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-sixth October,

Before Maître Karine Reuter, notary residing in Luxembourg (Grand- Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Mrs Natascha AKKERMAN, born March 2nd 1966 in Gorinchem (Netherlands), residing at 63, route de Strainchamps, B-6637 Fauvilliers (Belgian).

Such appearing party has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of “B2B Management & Consulting” (the Company).

Art. 2. The objects of the company are:

The corporate object is to provide strategic development services to companies, organisations and individuals in Luxembourg and abroad in the form of (interim) management, consultancy, (management) training and marketing, including specifically the financial and corporate industry, and related services in multimedia, new information technologies and communication and development of all IT solutions thereto.

The holding of interests or participations, in any form whatsoever, be directly and/or indirectly, in Luxembourg and foreign companies, or other business entitie

The acquisition by purchase, subscription or in any other manner or the transfer by sale, exchange or otherwise of real estate, stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and

The ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

In addition, the company may carry out any trading and consultancy activity, provided that it is not specially regulated. In general, it may carry out all commercial, financial, movable and immovable operations that are directly or indirectly related to the company object or whose nature is likely to facilitate or develop it.

The Company may participate in the establishment and development of financial, industrial and commercial enterprises of any corporate nature and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated or group companies.

Furthermore, the Company may assist and support, in any manner, managers and directors of companies in the performance of their duties, including of companies in which the Company has an interest, provided such assistance and support does not fall within the scope of the law of 5 April 1993.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros), represented by 100 (one hundred) shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euros) per share each.

Art. 6. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 7. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company.

No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders. The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

Art. 10. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company to an end.

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joined signature of any two managers.

Art. 12. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 13. An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 14. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 15. The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year.

Art. 16. Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All the hundred (100) shares have been subscribed by Mrs Natascha AKKERMAN, born in March 2nd 1966 in Gorinchem (Netherlands), residing at 63, route de Strainchamps, B-6637 Fauvilliers (Belgique).

All the shares have been fully paid-up by contribution in cash of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) which are at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on the 31st December 2016.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand three hundred euros (1,300.- EUR)

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at one (1)

The meeting appoints as manager of the Company for an unlimited period of time, Mr Wim van Vuren, born on January 2, 1964 in Hoornaar (Netherlands), residing at 60, Rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (Luxembourg).

2. The registered office of the Company is established at L-2134 Luxembourg, 60, rue Charles Martel.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil quinze, le vingt-six octobre,

Pardevant Maître Karine Reuter, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Madame Natascha AKKERMAN, née le 2 mars 1966 à Gorinchem (Hollande), demeurant à B-6637 Fauvilliers (Belgique).

Laquelle a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de «B2B Management & Consulting» (la Société).

Art. 2. L'objet de la société est les suivant:

La société a pour objet de fournir des services de développement stratégiques pour les entreprises, les organisations et les individus au Luxembourg et à l'étranger sous la forme de gestion, de conseil, de formation et de la commercialisation, y compris en particulier le secteur financier et des entreprises, et des services multimédia, nouvelles technologies de l'information et de la communication et le développement de toutes les solutions informatiques celle-ci.

La prise d'intérêts ou de participations, sous quelque forme que ce soit, directement et / ou indirectement, dans d'autres entités commerciales sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou

L'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ou le transfert par vente, échange ou autrement de l'immobilier, actions, obligations, débentures, billets et autres valeurs de toute nature, et

La propriété, de l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés et exercer son activité par le biais des succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

En outre, la société peut exercer toute activité de trading et de conseil, à condition qu'il ne soit pas spécialement réglementé. En général, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières qui sont directement ou indirectement liées à l'objet de la société ou dont la nature est de nature à faciliter ou à développer.

La Société peut participer à la création et au développement d'entreprises financières, industrielles et commerciales de toute nature des sociétés et peut rendre toute l'assistance par le biais de prêts, de garanties ou autrement, à ses filiales, affiliées ou des sociétés du groupe.

En outre, la Société peut aider et soutenir de toute manière, les gestionnaires et les administrateurs de sociétés dans l'exercice de leurs fonctions, y compris des sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt, à condition que l'aide et le soutien ne relève pas du champ d'application de la loi du 5 Avril 1993.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500,-(douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra à tout moment être modifié, moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 12. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 13. Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Art. 14. Droits de vote des associés, quorum et majorité. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de

pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Toutes les cents (100) parts sociales ont été souscrites par Madame Natascha AKKERMAN, née le 2 mars 1966 à Gorinchem (Hollande), demeurant à B-6637 Fauvillers (Belgique).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par apport en espèces de EUR 12.500, (douze mille cinq cents euros) qui se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2016.

Evaluation ses frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille trois cent euros (EUR 1.300,-).

Assemblée Générale Constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

M Willem van Vuren, né le 2 janvier 1964 a Hoornaar (Pays-Bas), demeurant à L-2134 Luxembourg (Luxembourg), 60, Rue Charles Martel.

2. Le siège social de la Société est établi à L-2134 Luxembourg, 60, Rue Charles Martel.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signés: N. AKKERMAN, K. REUTER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 27 octobre 2015. Relation: 2LAC/2015/24136. Reçu soixante-quinze euros 75.-.

Le Receveur (signé): MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME

Luxembourg, le 2 novembre 2015.

Référence de publication: 2015178122/243.

(150198861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2015.

HABA Société Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9016 Ettelbruck, 1, rue de l'Ecole Agricole.
R.C.S. Luxembourg B 130.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179810/9.

(150199999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Harilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7377 Lorentzweiler, 31, rue Eugène Nickels.
R.C.S. Luxembourg B 189.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179811/9.

(150199806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Harley International S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 40.961.

Les comptes annuels au 31-12-2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179813/9.

(150200197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Isobel Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 166.165.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179839/9.

(150200259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Immotras S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 31, rue de Hellange.
R.C.S. Luxembourg B 125.004.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015179855/9.

(150199488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Odyssey GP, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R.C.S. Luxembourg B 174.884.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015180008/9.

(150199679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2015.

Voltage, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1716 Luxembourg, 30, rue Joseph Hansen.
R.C.S. Luxembourg B 158.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015181835/9.

(150202348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2015.

Valfrais-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9861 Roullingen, 14, Am Duerf.
R.C.S. Luxembourg B 82.304.

Les comptes annuels au 02-09-15 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015181836/9.

(150201667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2015.

WACIM Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 120.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015181851/9.

(150201384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2015.

XS Trading Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4540 Differdange, 69, rue Dicks Lentz.
R.C.S. Luxembourg B 173.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015181860/9.

(150201452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2015.

Transactive Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 86.183.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015181807/9.

(150202329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2015.

UGL Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5326 Contern, 9, rue Goell.
R.C.S. Luxembourg B 162.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015181820/9.

(150202040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2015.
